

Transnational Associations

The review of the Union of International Associations



4/98

Civiliser la démocratie

The debate on
Sustainable Consumption

Revue bimestrielle
juillet - août 98
Bureau de dépôt Bruxelles X

Associations transnationales

La revue de l'Union des associations internationales

Transnational Associations *Associations transnationales*

Transnational Associations is a unique bilingual journal whose aim is to deal with major current problems within the perspective of international nongovernmental organizations. It is intended to provide a forum for authoritative information and independent reflection on the increasing role played by these organizations in the international system, and on its philosophical, political, economic or cultural implications.

The approach is intrinsically interdisciplinary, and calls for both specialist expertise and practitioner experience in transnational association matters. *Transnational Associations* provides background information about the actions and achievements of international associations, and insight into their interrelations with intergovernmental organizations. It covers a wide range of topics, among which social organization, humanitarian law, scientific cooperation, language and culture, economic development, to cite just a few.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UIA, clarifies general awareness concerning the association phenomenon within the framework of international relations and, in particular, informs associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them. Contributors to the journal review include association officers, research workers and specialists of association questions who engage only themselves.

Founded in Brussels in 1907 as the Central Office of International Associations, the UIA became a federation under the present name in 1910 at the 1st World Congress of International Associations. Activities were closely associated with the Institut international de bibliographie, which later became the International Federation for Documentation. Its work contributed to the creation of the League of Nations and the International Institute of Intellectual Cooperation (the predecessor of UNESCO). During the 1920s, the UIA created an International University, the first of its kind.

The UIA has consultative relations with UNESCO, UN/ECOSOC, and ILO. It collaborates with FAO, the Council of Europe, UNITAR, and the Commonwealth Science Council.

Associations transnationales est la seule y traitant des grands problèmes contemporains dans la perspective des organisations internationales non gouvernementales. Elle se propose d'apporter des éléments d'information provenant des sources les plus autorisées, propres à susciter une réflexion indépendante sur l'affirmation du rôle joué par ces acteurs dans le système international et sur les aspects philosophiques, politiques, sociaux et culturels de cette évolution.

La visée adoptée est essentiellement interdisciplinaire et fait appel au savoir comme à la pratique des spécialistes du champ d'action des associations transnationales. Les documents, articles et études publiés par Associations transnationales traitent également des liens établis entre celles-ci et les organisations intergouvernementales. Les domaines couverts s'étendent aux problèmes de société, au droit humanitaire, à la coopération scientifique, aux questions linguistiques et culturelles, au développement économique ou à tout phénomène affectant la vie de ces associations.

Le programme de la revue, conformément aux buts de l'UIA, vise à éclairer l'opinion sur la signification de la dimension associative des relations internationales, notamment en informant les associations au sujet des questions qui relèvent de leurs domaines ou affectent leurs intérêts communs. Les textes des auteurs publiés par la revue (dirigeants d'associations, chercheurs et spécialistes des questions associatives) n'engagent que leur opinion.

L'UIA a été créée officiellement en 1910 à Bruxelles au cours du premier congrès mondial des associations internationales. Ses fondateurs, le Sénateur Henri La Fontaine, prix Nobel de la Paix 1913 et Paul Otlet, Secrétaire général de l'Institut international de bibliographie, avaient mis sur pied en 1907 l'«Office central des institutions internationales» auquel l'UIA succéda sous la forme de fédération. En 1914, elle regroupait 230 organisations, soit un peu plus de la moitié de celles qui existaient à l'époque. L'UIA devait incarner, dans l'esprit de ses fondateurs, les aspirations internationalistes et les idéaux de paix qui animaient les associations et qui allaient aboutir en 1920 à la création de la Société des Nations.

L'UIA a obtenu le statut consultatif auprès de l'ECOSOC, de l'UNESCO et de l'OIT. Elle collabore avec l'UNITAR, la FAO et le Conseil de l'Europe. Elle entretient des relations générales et ponctuelles avec les organisations régionales.

Civiliser la démocratie
par Benjamin Barber
Page 174

Towards reframing and realignments in the debate on sustainable
consumption
by Eva Charkiewicz
Page 178

Le rôle des associations - une contribution à la société européenne
Comité des régions de l'Union européenne
Page 193

Assistance aux organisations actives dans le domaine de la lutte
contre la discrimination et pour l'égalité de traitement
Groupe Politique migratoire
Page 201

Participation aux congrès de 1999
Page 214

Association News
Vie associative
Page 217

New International Organisations
Nouvelles organisations internationales
Page 220

Transnational Associations *Associations transnationales*

De M. de Tocqueville à Mme Clinton : menaces sur la société civile

par Benjamin R. Barber *

Au XIX^e siècle, dans une période de rapide démocratisation sous le président Andrew Jackson (le premier Président américain ne venant pas des treize colonies fondatrices), Alexis de Tocqueville fit l'éloge de l'indépendance des associations et des pouvoirs locaux, comme étant l'esprit même de la liberté dans le Nouveau Monde. «La commune semble émerger directement de la main de Dieu», écrivait-il (*De la démocratie en Amérique*, chapitre 5); et: «Une nation peut toujours se doter d'un gouvernement libre, sans vie démocratique locale, elle ne saurait saisir l'esprit de la liberté».

En 1998, au Forum économique de Davos, Hillary Rodham Clinton, première dame des États-Unis, fit elle aussi un vibrant plaidoyer en faveur de l'esprit de la société civile, appelant les responsables politiques et économiques à reconnaître que le dynamisme de la société civile représentait comme le troisième pied d'un tabouret, qui ne saurait tenir ni être stable avec seulement deux pieds, aussi robustes puissent-ils être. Mais durant les plus de cent soixante années qui ont passé entre ces deux éloges de la société civile, le monde a connu des bouleversements fondamentaux. Cependant que Tocqueville décrivait une nouvelle réalité sociale qui semblait s'être naturellement épanouie dans le Nouveau Monde, Mme Clinton, elle, en appelle à la revitalisation et au redressement d'initiatives mises en péril par l'évolution artificielle de marchés arrogants et de gigantesques bureaucraties d'Etat.

Deux années auparavant, dans son livre *Entre espoir et histoire*, le président Clinton lui-même se posait le même problème. Tocqueville, écrivait-il, «s'émerveillait de notre capacité à coopérer effectivement, à constituer des associations, et considérait que c'était probablement ce qui nous distinguait des autres nations. Mais de nos jours, de puissantes voix se font entendre, venant de certaines sphères politiques et économiques, qui tentent au contraire de nous diviser.» C'était bien ces voix-là que visait Mme Clinton dans son discours de Davos, les voix des bureaucrates et des ploutocrates. «Comment créer des associations qui trouvent une place entre les marchés et l'État - se demandait-elle dans les Alpes suisses, face à une assistance

interloquée et probablement quelque peu effrayée - et qui donnent l'occasion aux gens d'exercer leurs compétences, de devenir vrais citoyens?» Son propos était bien la refondation d'une véritable citoyenneté dans le contexte de la globalisation des marchés. Comme les choses ont changé depuis l'époque apparemment limpide de Tocqueville!

L'Amérique du président Jackson pouvait se vanter d'être irriguée par une multitude d'initiatives civiques. La famille, l'Église, l'école et la municipalité dominaient l'univers quotidien (mais il y avait aussi, nous ne devons pas l'oublier, transversal à tout cela, le système de l'esclavage). Le gouvernement fédéral, à Washington, était encore une structure modeste, dont la principale bureaucratie était... le service des postes. Le cabinet était réduit, et l'administration présidentielle tenait en une douzaine de personnes. Il n'y avait pas non plus, il n'y avait pas encore, au-dessus et contre le gouvernement, de secteur privé envahissant. A cette époque pré-industrielle, l'importance des marchés restait toute relative, avec des affaires de petite dimension, des sociétés modestes et des petits commerçants. En bref, dans les années 1830, la société civile n'était pas seulement l'un des pieds du tabouret, mais le pilier central d'une société pour lequel le gouvernement et les marchés naissants ne représentaient que de modestes renforts, de chaque côté.

Ce n'est qu'après la guerre civile, avec l'abolition de l'esclavage et de l'économie de plantation, qu'a pu se déployer la logique industrielle. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle que le secteur économique d'abord, puis le gouvernement, ont étendu leur emprise, reléguant la société civile dans une sphère mineure et comprimant les libertés civiques par l'empiètement progressif de la bureaucratie gouvernementale d'un côté, et le développement du salariat et la recherche de productivité de l'autre.

L'espace de l'activité économique n'était plus l'entreprise locale ou le petit commerce, mais les grandes sociétés nationales - gigantesques firmes comme U.S. Steel, Standard Oil, Ford Motor et les grandes compagnies ferroviaires. Parallèlement au monde des affaires, le gouvernement aussi se développa et changea

* Professeur de Sciences politiques à l'Université d'Etat du New Jersey, Benjamin R. Barber est inspecteur du Watt Whitman Center for the Culture and Politics of Democracy. Il est également l'un des conseillers de Bill Clinton. Le texte publié ci-après est la présentation du livre de Hillary Clinton, *Civiliser la démocratie*, qui vient de paraître aux éditions Desclée de Brouwer. Reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur et de l'auteur.

Transnational Associations,
4/1998, 174-177.

d'échelle, essayant de casser les nouveaux trusts et les monopoles (président Théodore Roosevelt), de réguler et de restreindre le commerce comme pour garder le capitalisme contre lui-même (présidents Wilson et Hoover), ou de protéger les citoyens contre les conséquences les plus cruelles de la compétition du marché et d'assurer un système de garanties sociales pour ceux qui se retrouvaient le plus fragilisés (président Franklin Delano Roosevelt). Cependant que le productivisme avide du capitalisme générait son paradoxal mélange de grandes richesses et d'inégalités encore plus grandes, à côté de l'empire grandissant du commerce se développa la compensation de l'Etat-providence, d'abord dans l'Allemagne de Bismarck, puis partout dans les démocraties du monde occidental.

Aujourd'hui, la société civile reste l'affaire des quartiers, des paroisses, des familles et des citoyens - un espace pour les activités bénévoles, les pratiques religieuses, les loisirs, la culture, l'amitié et le sport. Mais cet espace est menacé de toutes parts, le temps pour les activités civiques se réduit sans cesse. Cependant que les villages, les villes et les cités offraient des espaces civiques nombreux et variés, la plupart des gens aujourd'hui vivent dans des banlieues qui ne sont ni urbaines, ni rurales, où l'espace civique est rareté et où des «communautés fortifiées» se vivent comme des refuges, des sanctuaires, à l'intérieur desquels une majorité privilégiée se protège des assauts des minorités affaiblies. Les banlieues se sont développées pour échapper aux problèmes des villes, mais finalement, elles deviennent le lieu où c'est l'espace public lui-même que l'on fuit. Et c'est de là que vient la privatisation générale des biens et des services, caractéristiques des banlieues, partout dans le monde.

Dans les banlieues américaines, où l'automobile est la reine, il reste peu de trottoirs mais beaucoup de centres commerciaux. Le centre commercial est comme une place de village ou le centre d'une ville qui seraient exclusivement consacrés au commerce, un endroit où la seule activité autorisée, c'est d'acheter, où la seule valeur reconnue, c'est la consommation. Il n'est pas étonnant à cet égard que Mme Clinton soit préoccupée par ce matérialisme agressif de

la consommation qui finit par submerger, par prendre la place de toutes les valeurs et de tous les besoins des femmes et des hommes. Dans son livre *It takes a village*, elle nous rappelle que la société civile est d'abord et avant tout un sanctuaire pour les enfants, un jardin de notre futur où l'innocence et la vulnérabilité peuvent être protégées des ravages d'un secteur marchand anarchique. Son attachement à la société civile est ainsi une conséquence naturelle de sa préoccupation pour l'enfance; de la même façon que son attention à la vulnérabilité des enfants la conduit à une défense passionnée d'une société civile où l'inégalité des richesses pourrait être compensée par l'égalité civique de la citoyenneté. Après tout, nous rappelle-t-elle à la fin de *It takes a village*, les enfants sont eux aussi des citoyens.

Même à l'époque, pourtant beaucoup moins marquée par le commerce, du président Jackson, Tocqueville s'inquiétait de l'obsession des Américains pour l'argent. «Je ne connais aucun autre pays où l'amour de l'argent ait pris une telle place parmi les passions des hommes - s'inquiétait-il - et où un aussi profond mépris soit affiché pour la théorie de l'égalité permanente de la propriété.» (*De la démocratie en Amérique*, chapitre 5). En reprenant les termes de Mme Clinton, nous courons le danger que les «clients» prennent la place des «citoyens». Si la société civile ne parvient pas à devenir effectivement un contrepoids au matérialisme inhérent à cette culture - une culture globale de la consommation que j'ai appelée McWorld - nous risquons véritablement de voir mourir les libertés démocratiques.

C'est la marque distinctive de ceux que j'appellerai les «nouveaux démocrates», aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, les gouvernements de Bill Clinton, Tony Blair et Lionel Jospin, que de considérer que l'avenir de la démocratie n'a pas seulement à voir avec les politiques d'Etat ou la bonne santé économique du secteur privé, mais aussi avec la viabilité et la stabilité de la société civile. Ainsi Bill Clinton en a-t-il appelé à un partenariat public/privé concernant des activités qui incitent les citoyens à prendre des responsabilités dans leurs communautés (par exemple le programme Americorps pour un service civil) :

ainsi du choix de Tony Blair d'accroître le pouvoir des associations dans des domaines comme la sécurité ou l'environnement, qui étaient auparavant du strict ressort de l'État; ainsi de l'appel de Lionel Jospin à la création d'emplois au sein de la société civile, comme part de son effort pour lutter contre le chômage tout en protégeant le droit du travail.

Ce sont là des leçons inspirées de Tocqueville, qui est pourtant plus souvent cité en référence qu'il n'est véritablement compris. Il avait conscience que l'ouverture des marchés et la liberté politique dépendaient toutes deux d'espaces publics et ouverts pour des associations libres et des actions civiques au niveau des collectivités locales et des quartiers, dépendaient, en bref, de la société civile. Son autonomie (et Mme Clinton parle explicitement de cette nécessaire autonomie) est une condition de la viabilité des deux autres secteurs. Mais l'autonomie de la société civile est de plus en plus problématique. La civilisation de la consommation, avançant sous la bannière de la démocratie économique tend à réaliser l'une des plus sombres prophéties de Tocqueville: «les chaires et les chefs n'étaient que les instruments vulgaires et primitifs que la tyrannie utilisait jusqu'à maintenant», notait Tocqueville, s'inquiétant de la tyrannie «douce» de l'époque nouvelle, «mais la civilisation de notre époque a perfectionné jusqu'à la tyrannie elle-même» et «en a fait entièrement une affaire de l'esprit» où «le corps est laissé libre tandis que l'esprit est mis en esclavage» (chapitre 15). Quand le marché et ses valeurs consuméristes et matérialistes envahissent la société civile, nous perdons notre autonomie civique. Dans un court extrait de mon livre *Djihad versus Me World* qu'on trouvera plus loin, je tente précisément d'expliquer que la société civile a besoin d'être protégée de McWorld pour que la démocratie survive, et a besoin d'être renforcée et étendue pour que la démocratie s'épanouisse.

Tocqueville insistait sur le fait que le combat pour la liberté était toujours incertain et ne devait jamais être considéré comme gagné d'avance. «Il n'y a rien de plus difficile - écrivait-il (dans le chapitre 14) - que l'apprentissage de la liberté.» Mais tout en exposant ce défi, il nous donne les moyens d'y répondre. Les

citoyens vont à l'école de la société civile pour apprendre l'art de la liberté. Dans les familles, les écoles, les églises, les associations de bénévoles et autres initiatives de proximité, nous n'apprenons pas seulement ce qu'est la liberté, mais aussi comment être libres. Nous apprenons à être des citoyens, au sens local, de proximité, qui est le plus important; et c'est cela qui nous permettra, par ailleurs, d'être des électeurs effectifs et des producteurs et consommateurs efficaces et avisés.

Le tabouret a besoin de trois pieds; avec deux pieds, ce n'est pas un peu moins de stabilité, c'est pas de stabilité du tout. L'État et le marché sont incapables, par eux-mêmes, d'asseoir une société libre. C'est bien pourquoi dans les pays d'Europe de l'Est et en Russie, malgré les privatisations, la commercialisation tous azimuts et l'importation des institutions politiques occidentales, la véritable liberté et une démocratie qui fonctionne semblent être encore tellement éloignées. C'est bien pourquoi, en revanche, la démocratie semble plus assurée en Hongrie et en République tchèque, pays qui ont forcément soutenu la renaissance d'un secteur civique actif, transformant profondément leurs législations pour promouvoir toutes sortes d'institutions bénévoles et caritatives réellement indépendantes de l'État. Et c'est aussi pourquoi le président Vaclav Havel ne cesse de plaider pour une société civile qui soit indépendante non seulement du gouvernement, mais aussi d'un marché expansionniste, dont les intrusions dans toutes sortes de domaines se font toujours au nom de la liberté. La démocratie croît en montant de la base, pas en partant d'un centre; elle est inductive, et non deductive; elle vient d'un état d'esprit d'autonomie concrète, pas d'un désir de choix abstrait de consommation. Tocqueville croyait que cette confusion était pour quelque chose dans l'échec de la Révolution française, effectuée dans un mouvement descendant, par déclinaison d'idéaux universels abstraits, cependant que la Révolution américaine réussissait en partant de la base, au nom d'une liberté concrète, locale, située.

De cette audacieuse juxtaposition d'Alexis de Tocqueville et d'Hillary Rodham Clinton, nous pouvons, je crois, retirer ceci :

(1) Publié en version française par Desclée de Brouwer, 1996.

aujourd'hui, à travers le monde, comme en Amérique il y a plus de cent soixante ans, cette civilisation moderne qui se gargarise de ses libertés ne repose pas seulement sur la liberté du marché et sur une constitution républicaine, mais aussi sur toutes sortes d'associations locales, libres et autonomes, que les femmes et les hommes ont façonnées dans leurs quartiers et leurs cités, pour pouvoir vivre non seulement libres, mais aussi ensemble.

Mme Clinton, à Davos, a évoqué une chose toute simple : un tabouret a besoin de trois pieds. Ceux qui pensent qu'il pourrait tenir avec seulement deux pieds seront les témoins tragiques - et les principaux responsables - d'un désastre : au milieu de la prospérité et malgré une apparente démocratisation politique, notre liberté, si précieuse, à force d'être vidée de toute sa substance, pourrait bien brusquement disparaître totalement.

Leaving eden? Towards reframing and realignments in the debate on sustainable consumption

by Eva Charkiewicz *

Sustainable consumption has become a hot issue. In particular in the last few years many new initiatives have been taken up by environmentalists in government, industry and citizens' organizations. In the European Union, EFTA and other OECD countries the efficiency improvements, eg. decoupling of the economic growth from the increase in energy consumption, some progress in the dematerialization of production, wider diffusion of the concepts of pollution prevention and cleaner production, the emergence of the demand for "green" and "fair trade" products, improved recycling rates, the rising awareness on the environmental footprints of consumption patterns in the rich countries on the developing countries demonstrate the results of these actions.

However, when one looks at the recent sustainability statistics, eg. as provided by UNEP, in *The Global Outlook*, in *The Resource Flows: The Material Basis of Industrial Economies*, by the World Resources Institute, or at the data in the *Europe's Environment. The Second Assessment* (European Environmental Agency, 1988), the overall trends in the increase of consumption of resources and pressure on the integrity of the ecosystems have not been halted at all, and are even more alarming now than at the time of the adoption of Agenda 21 which has put changing consumption and production patterns on international political agenda.

In the EU and EFTA countries the efficiency improvements have not been enough to reduce the overall increase in the volume of consumption of resources. The demand for transport, paper, gasoline, cement, wood, and many other resources, products and services with adverse environmental impacts is increasing. So are the environmental footprints, or rucksacks, of these countries on other parts of the world. In the central and eastern European (CEE) countries the wasteful throw-away patterns of consumption have been rapidly adopted by the households and increasingly replace sustainable and frugal lifestyles. The volumes of emissions and consumption of the resources by CEE producers have decreased, mostly due to the decline in

production. As the evidence from Poland and Slovenia shows, once economic growth restarts they tend to rise again. The creation of new consumer markets in eastern Europe and opening the access to resources in these countries have strengthened all the trends and actors which account for unsustainable consumption and production and made the transition to sustainable consumption and production (SC&P) more difficult in the rich countries as well. Since, despite the promising policy measures and actions taken by environmentalists in government, industry and NGOs, Europe is moving away from sustainable consumption and production, a reflection on the approaches taken so far, and the identification of new avenues in policy making are needed to respond to these problems.

In a contribution to analysing the progress in the debate on changing consumption and production patterns, the focus in this paper will be on analysing the evolution of the debate from the perspective of framing the relationship between consumption, production and environment and how the adopted master frame of environmental limits to growth has determined the approaches to policy making and civic action. In the result of adopting this master frame the strategies proposed so far are geared to decoupling economic growth from its environmental impacts and focus on technological improvements, economic instruments and better management practices. These expert strategies prioritize an eco-technocratic fix in changing consumption and production patterns. Other pathways to move to sustainable consumption are still left unexplored. Consumption patterns are embedded in the web of economic, social and cultural pressures whose effects on actors and institutions need to be understood to inform the design of policies and the mobilization of public support. The impacts of consumption patterns on environment are interlinked with the impacts on health, jobs, distribution of wealth, and on well-being. The paper will look into possibilities of re-framing the debate on sustainable consumption, as well as into challenges and contradictions in building coalitions for change.

* The paper has been written by Eva Charkiewicz, Tools for Transition, Netherlands/Poland and presented in the name of ECOFORUM, European Environmental NGO Coalition, issue group on changing consumption and production patterns as an introductory report at the ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE (ECE) Workshop on Encouraging Local Initiatives Towards Sustainable Consumption Patterns (2-4 February 1998, Vienna, Austria)
Eva Charkiewicz, Institute of Social Studies and Tools for Transition
Atjehstraat 20, NL-2595 Vt Den Haag, Netherlands
tel./fax + 31 703520289,
email: echsrb@euronet.nl

Transnational Associations,
4/1998, 178-192.

Sustainable consumption in the 70s: limits to growth and alternative models of life

Though the term 'sustainable consumption' has been coined only in the nineties, it is not a new subject: on the environmental agenda. The debate started in the sixties and seventies when publications such as "The Limits to Growth" Meadows et al. 1972), "The Population bomb", (Ehrlich, 1968) "The End of Affluence" (Ehrlich, 1974), raised alarm about the impacts of economic growth (production and consumption), and population growth on the environment and emphasized the limits in available resources. These publications offered concepts to think, analyse and strategize about environmental problems which have since then made a world-wide impact. The authors of the alarming reports either called for the limits to the growth of consumption and production, (Blueprint for Survival, The Ecologist, 1972) or opted for maintaining consumption, providing that the methods of production are cleaned up (The Closing Circle, Barry Commoner, 1971). This last approach has framed the debates on sustainable consumption for many years to come.

The argument of the resource limits to growth has overshadowed another potentially transformative critique which emphasized the impacts of consumption and production patterns on human health and quality of life. The latter gave a powerful impetus to citizens' actions against toxics and in favour of cleaning up industrial production, particularly in the US, and a decade later in the former socialist countries. For instance the emergence of Social Ecological Union in Russia and CIS countries or Ecoglasnost in Bulgaria have been related to the enormous health impacts of environmental degradation and growth pursued at all costs in the CEE countries.

The identification of health and environmental threats has also led to the rise of international solidarity campaigns which targeted specific products, eg. pesticides, pharmaceutical, baby milk formula, as well as their producers: transnational corporations. Many of these campaigns were initiated by NGOs in the South.

These campaigns were continued in the seventies but seem to be less frequent nowadays. In the 70s, many of the Western environmental organizations, and later Eastern European NGOs, eg. in Poland or in former Czechoslovakia have been involved in creating alternatives to consumer society, inspired by visions of small, self-sufficient communities based on the ideas of deep ecology, bio-regionalism, frugality, equitable relations which the activists attempted to live themselves and put them forward as examples for the society at large. Later, and for a variety of reasons the space for such alternative projects has diminished though some of them, eg. LETS, or consumer producer cooperatives are vibrant and survive the pressures of environmental management, technoscience and institutionalisation of environmentalism in the eighties and nineties.

In the 70s, environmental NGOs have been the main actor in the field of environmentalism which they now have to share with others. 70s are marked by a clear distinction between the positions of governments, social movements, and industry. Alternative models of consumption have been then constructed outside of consumer society. Now they are increasingly constructed from within. The trend since the eighties, at least in the Western European countries, is towards greater conceptual similarities between the positions of many environmental NGOs and environmentalists in governments and industry which in regard to some specific issues tend to have more in common with each other than with the other NGOs, companies or governmental departments. In contrast to the 70s, this re-alignment allows to build new coalitions for change. Such coalitions are however not an easy fix, as will be argued later in this paper.

Sustainable development and the debates on consumption

The debate on the limits to growth has lost some of its momentum in the eighties when IUCN, WWF and UNEP (1930) paved the way for the Brundtland Commission (WCED 1986) to launch the concept of sustain-

able development on the international political agenda. In its mainstream format sustainable development reconciled growth and the environment, and even justified more growth to pay for environmental improvements and clean-ups as well as for the eradication of poverty. In the 80s and early 90s, many citizens organizations strived to come up with more transformative visions of sustainable development, but after Rio when the interest in implementing Agenda 21 has not materialized, NGOs have become one of its main supporters.

Meanwhile, the refraining of the environmental debate with the concept of sustainable economic growth has attracted new stakeholders to the policy debate, though for different reason. While for instance industry was interested in the sanctioning of growth, the incorporation of the notion of equity proved attractive for stakeholders committed to promoting Third World development. According to WCED the equity concept implied both intergenerational and intragenerational equity in the access to resources (between and within generations). The equity principle later on turned out to be a promising resource for critical academics and NGOs to re-introduce the debate on the limits to growth as the rationale for changing consumption and production patterns. (Eg. it was to be integrated in the concept of environmental space adopted by Friends of the Earth for their "Sustainable Europe" and "North South" programs on sustainable consumption and production).

The shift towards reconciling economic growth and environment in the concept of sustainable development was accompanied by another turn in the debate during the eighties: from debating problems and roots of environmental crises towards concentrating on solutions. This double shift has provided a conducive ground for the emergence of green consumerism.

The rise of green consumerism was manifested with increasingly frequent use of the environmental symbols in the media which became the icons of green consumption, such as the image of the fragile blue planet suspended in the space, or with the images of indigenous people as symbols of sustainable lifestyles, and

as a conveniently distant mirror for the Western societies.

In the eighties industry used many symbols which earlier belonged to the social movements for the purpose of promoting corporate identity. E.g. the US automobile maker Chrysler, well known for lobbying against any fuel efficiency legislation, celebrated the Earth Day by advertising how much they care for the environment. Caring for the environment and caring for the corporations, whose major motive is profit, became two reconcilable activities. This has given confusing signals to the public. The proliferation of the unverified green claims in the media has diminished potential change impact of green consumerism. To solve it, in some countries, e.g. the Netherlands or Sweden codes of conduct for environmental advertising have been adopted.

The lessons of green consumerism

Due to the increasing role of the mass media and the rise of the promotional culture, the advertisements which use environmental symbols and turn environmental message into media icons have an impact beyond affecting consumer decisions. The way media frames environmental issues affects social learning and perceptions of environmental problems. The frames spread in the media play a role in shaping political decisions, e.g. why some policy or action options were chosen, and others were not. With the exception of organizations such as Greenpeace, few environmentalists make efforts to educate and get the support of public opinion through projecting media icons. The ground is left to advertisers and their clients. Meanwhile with the recent changes towards flexibilization of production and diversification of advertising proceeding in relation to what has been called the fragmentation or tribalisation of consumer identities (Maffesoli, 1992) advertising industries look for new options to target diversified consumers and increasingly draw from public discourses on environment, emancipation, freedom, human rights, from collective memories, from cultural resources of different ethnic and cultural groups to promote

brand names. Benetton is stimulating clothing sales by way of bringing public attention to, amongst others, issue of AIDS - and is sued by a citizens organization that works in this area. MacDonald promotes family values and global solidarity to promote sales of burgers. Public interest organizations are left speechless when the notions of community, security, healthy environment, quality of life, gender equity, solidarity with the South are rewritten and re-coded in association with corporations to promote their brand names, secure market segment and increase product sales. In parallel to bio-prospecting of gene hunters, commercial advertisers scan collective memories and cultures for icons to promote product sales.

The impact of advertising and promotional industries on collective learning and political decisions is only part of the problem. Commercial advertising was invented about a hundred years ago and first applied by companies such as Ford or Campbell to convince consumers they have to buy products they didn't know they need before (eg. first that they need a car, and that they need a new car every few years to reflect their social status) or that factory made goods are better than home made products (eg. processed food). Its main role is to perpetuate the system of mass consumption and production which involves the in-built material and symbolic obsolescence of products and hence high product turnover. Green consumerism does not provide a challenge to the problem of growth of consumption and product obsolescence. In its mainstream format the message of green consumerism as delinked from the debate on the limits to growth is not to consume less but to consume better. This has created a category of a green but eco-centric and self-complacent new age consumer, the one who is occasionally concerned with the health and environmental consequences of purchase decisions but not with the social impacts of the life cycles of products, and neither with political and institutional change. Green consumption became one of many available choices and fashions. In contrast to alternative communitarian projects which made the offer of a fairly complete green life project, green consumerism sanctioned the option of being green at selected

moments or aspects of life only.

Some of the NGOs, e.g. Women's Environmental Network in UK, Alternative Consumer Association in the Netherlands, or Green Consumer Campaign of the Polish Ecological Club reach beyond the limits of green consumerism and emphasize social, environmental and health impacts of the full life cycle of products and put pressure on producers to improve their performance and to apply the same environmental and labour standards, and technologies worldwide. For example, Greenpeace has produced a report on foreign investments and technology transfer to Poland, and Polish Ecological Club, Gdynia in cooperation with Swedish Society for Nature Conservation are investigating why the quality of the detergents produced under the same brand in Poland and in Sweden is not the same.

The rise of green consumerism exerted pressures on environmentally sound producers. The providers of green products and services, eg. the organic food producers and distributors, or the producers of personal care products such as ECOVER have been increasingly pushed and pulled to adapt to the rules of competitive marketing. Some resisted it, others did not. Organic food products transported over long distances, eg. honey from New Zealand, and organic apples grown in Chile appeared in the Dutch 'reform winkels' or 'health food shops' in UK, though they could have been easily supplied locally, to the benefit of local producers and to the benefit of the environment. The "green" shops are supplied with pre-packaged food. That in turn does not solve the problem of the rise in household waste, as observed in the Netherlands.

In the late 90s. green consumerism is losing some of its earlier appeal. The confusing complexity and contradictions in the environmental claims, a relatively small range of possibilities for consumers to satisfy their needs in sustainable ways compound with the inevitable decline in the use of green product marketing. Through deploying commercial advertising the system of mass consumption and production thrives on the turnover of products and promotional images. The green claims are now replaced by new icons. Eg. the car industry so

fond of making environment friendly advertisements in the 80s. and early 90s. now promotes car sales with the images associating the car with safety, security, and protection from the risks and turbulances of life.

But seen from a different vantage point, the rise of the mainstream green consumerism allows for the involvement of the large number of consumers. Alternative models play a very important role of maintaining the option of sustainable consumption and even project it as status consumption. They constitute a critical conscience of consumer societies which do not have to look far away to indigenous people to see that it is possible to live differently. The ECOs which promote them contribute to build-up political pressure for change, and are a hotbed of new ideas. But the alternative models are not easy to adopt by populations at large. Meanwhile a green consumer option in a Dutch supermarket is still better than American style hypermarkets built by French retailers in Warsaw. When mechanisms for verifying and therefore building authentic consumer trust in greener companies and their brands will be put in place, when a number of available eco-labelled products and services will increase, when more retailers will take them up, and when they will be available in an accessible price range, the role of green consumerism in changing consumption volumes and patterns will increase, too. However, as the evidence shows (eg. the sales of one of the most successful green products, Max Havellar coffee) it can not move beyond taking a segment of the market, and beyond the status of one of many available consumer choices and business options within the current system of consumption and production. Green consumerism can change the patterns but has little impact on diminishing the volumes of consumption. Its role is best captured with the message of General Motors projected in 1992 (the year of the Earth Summit). The first sentence in their Opel Astra manual is: "This car will help you save the environment". The car is produced with cleaner production methods, and demonstrates better fuel efficiency than some other models on the market but does it imply that the more driven road miles, the better for the environment?

Agenda 21: new coalitions and new understanding of the limits to growth

In the beginning of the 90s. the preparatory process for UNCED, the build-up of international multistakeholder consensus, the adoption of Agenda 21 are seen as the major break-throughs in the debate. The inclusion of chapter 4 on changing consumption patterns to Agenda 21 has provided new language for policy makers. The shift in the approach was from focussing on the future scarcity of resources alone, towards adding to it the current environmental stress and social inequities related to production and consumption patterns. Following up on chapter 4, a process of developing policy instruments and tools to operationalize sustainable development has gained a new momentum.

However, though UNCED has led to reformulating the rationale for changing consumption and production patterns from a social and environmental perspective, the debate was still confined subsumed under the same master-frame of the environmental limits to growth. While in the 70s the argument was based on the limits in the volume of available resources as compounded with population growth, now the need to prevent global climate change, ozone layer depletion, and integrity of the local through global ecosystems provided the rationale for changing consumption and production patterns. This change came out of the need to orchestrate a global agenda. Moreover, with the re-estimations in the volume of available resources under the impact of new discoveries, improvements in technology, more efficient allocation of resources, and with the opening access to new resources in the former communist economies, the use of the argument on the resource limits to the future of economic growth has declined and the argument on the current impacts of extraction and processing of resources (production patterns) gained new currency.

Along with launching a new 'global ecology' rationale for the actions on environment, Agenda 21 brought attention to the North

South inequities in the use of resources, to the differentiated but shared responsibilities and gave the same urgency to the eradication of poverty as to the environmental problems but reaffirmed the right to development and economic growth in particular in the developing countries. The overall message was ambivalent.

The global ecology argument which refrained the debate on changing consumption and production patterns down-played the role of health or quality of life related arguments in reframing sustainable consumption debate and mobilizing public support for changes. The argument of global ecology creates a distance between the every day life of consumers and the top down rationale they were given to change their behaviour. For many societies such approach has hardly any appeal. However, in some cultures, in particular those where Protestant ethics still plays a role (eg. in the Nordic countries or in the Netherlands) this approach has inspired actions for change.

Furthermore, for political reason, the global ecology argument was built on dividing of the work into the North and the South as two camps in the debate, one where the source of the problems in dirty production and wasteful consumption are located, and the other as the realm of poverty. By way of committing themselves to address poverty, the Northern advocates of changing consumption and production patterns hoped to receive political support of Southern allies and NGOs. Still firmly entrenched in the debate, the North South construction of the argument and focus on nation states obscures the actors behind the globalization of unsustainable patterns of consumption and production and the trends that lead to the rise of global consumer class.

However, Agenda 21 and the follow-up at the Commission on Sustainable Development, or at Oslo Roundtables has not been a monolithic process and within the master frame of environmental limits to growth many interesting options have been gradually explored on how to re-define the growth, and to broaden the range of policy instruments for change. The checklist of policy proposals and commitments on changing consumption and production patterns in the Agenda 21 and in the program for

its further implementation adopted at UNGASS in June 1997 demonstrates that by now a broad range of measures have been identified. These measures include a broad range of regulatory and economic instruments, as well as social instruments, eg. such as regulating commercial advertising, access to information on impacts of products and processing methods, effective right to know measures, developing national policy frameworks, and policy dialogues, an effective use of the media to generate public support. However, they were only outlined, but not enacted.

So far, eco-efficiency has been given priority in the policy making process. Prioritizing eco-efficiency allows for addressing consumption patterns as embedded in production patterns and enables the involvement of industry but at the same time has so far limited the policy debate to techno-managerial and economic instruments only.

Eco-efficiency and its limits

A substantial step forward in comparison to end-of-pipe solutions, eco-efficiency is based on the assumption that growth can be decoupled from environmental damage by way of improvements in management and technology, through better utilisation of resources, dematerialization of production and reduction of waste per unit of economic output. Eco-efficiency has been advocated as a win-win solution bound to produce a double or even triple dividend: profit for the companies along with the benefits for the environment, and an increase in jobs, should the ecological tax reform be adopted, or in new environmental industries.

Eco-efficiency was promoted at UNCED and CSD by organizations which represented big business, WICE and BCSD which later merged into WBCSD. WBCSD has established its working group on changing consumption and production patterns which selected eco-efficiency as the most promising strategy in changing consumption and production patterns. The same choice has been made by the OECD ministers for environment and guides the OECD work program on changing con-

sumption and production patterns.

In the last few years many new instruments have been added to the menu of tools for achieving eco-efficiency. Along with the CSD process and Oslo Roundtables, in particular the debates promoted by Environment Directorate at the OECD, or at the EST Department of the World Bank have led to the elaboration of economic instruments which have not been extensively discussed at the time of Rio. Full cost accounting, ecotaxes, ecological tax reform, environmental subsidies and removal of existing distorting or "perverse" subsidies now belong to the commonly used concepts among environmental policy makers as well as ECOs. The elaboration of economic instruments on top of regulatory, technological and management tools for efficiency has given a new momentum to the policy debate on SC&P. Among the recent influential publications on the subject are the two reports to the Club of Rome: "Taking Nature to the Account" by Wouter van Dieren, and "Factor Four" by Ernst von Weizsacker and Amory & Hunter Lovins. Though these two publications of policy research think tanks go somewhat further than those of governments, when it comes to discussing the implementation of eco-efficiency, they mainly propose technological, management and economic instruments.

The ECOs and NGOs also play an active part in the eco-efficiency debate. The biggest NGO project in this area has been set up by Friends of the Earth Netherlands who have come up with the Sustainable Europe and North South Program on Sustainable Consumption. Within their above mentioned programs, the Friends of the Earth in cooperation with Wuppertal Institute put efforts into quantifying the targets and lobby for time bound commitments in achieving reductions in the use of resources, as well as for the implementation of economic instruments to achieve these reductions.

FoE also make a point that the efficiency measures have to be complemented with sufficiency, and recommend the end-use approach promoted at Oslo Roundtables on Sustainable Consumption as a strategy for moving to sufficiency. FoE take as a framework the environ-

mental space concept (elaborated by Dutch ecological economist, Hans Opschoor). This concept brings out the environmental limits to growth understood as limits to the carrying capacity of the earth, and emphasizes the need for fair shares of environmental space among countries, in particular among the North and the South. In parallel to this approach of Friends of the Earth which targets the state and is geared to achieve the "third stage in national environmental policy", the organizations such as Global Action Plan focus on the efficiency measures at the household level, while the Environmental Homeguards in Norway, or Eco-Counselling Europe at the community level.

As defined in the documents of the above mentioned policy makers, industry organizations and environmental think tanks, the eco-efficiency strategy along with its benefits, also raises the following questions:

How to pay for transition? The costs of investment in efficiency measures are deterring many SMEs as well as consumers.

How to halt the increase in the volumes of consumption and production which continues despite the efficiency improvements?

In the UN ECE context: how to truly integrate the eco-efficiency approach in the economic policies in eastern Europe, and in particular how to apply efficiency measures to clean up industrial hot spots where the exposure to pollution at workplace and at home has resulted with serious health hazards, as measured with eg. the shorter life expectancy, and higher occurrence of genetic birth defects?

How to globalize efficiency measures, and how to assure they are integrated in the international liberalized trade and investment regime?

How to challenge the globalization of unsustainable patterns of consumption and production?

Moreover, the implementation of already defined technological, management and economic instruments would not deliver the goals of eco-efficiency (eg. such as the factor 4 reduction) without taking up social instruments on board, and without building up coalitions and public support to give a backing to the shift in

policies. In turn, public support will be difficult to achieve, if the debate on sustainable consumption is not refrained to include the impacts of consumption patterns on health, jobs, on income generating opportunities and well-being.

To conclude: the eco-efficiency approach, though very promising and desirable, needs to be complemented with other strategies. It will deliver on its goals of reducing the use of resources if it is placed within the policy framework which will address the economic, cultural, and social aspects of the system of consumption and production which holds in its grips producers, consumers and decision makers. There are more windows of opportunity to change this system than only eco-efficiency approach.

Other options in the pool of stakeholder experiences

Some of the available opportunities and other strategies have already been outlined within the international policy debate on changing consumption and production patterns, eg. in the CSD process or in the framework of OECD work program on changing consumption and production patterns, as well as within the pool of existing stakeholder experiences, but need to be taken forward. For instance within the OECD work program on changing consumption and production, an approach which gives more justice to the complexity of the problems and is informed by social aspects of changing consumption patterns is being developed. The three workshops they organized on individual travel behaviour have become a platform for discussing new promotional methods in changing consumption patterns. A very interesting process of broad involvement of citizens in the development of priorities for the long term spatial development plan has been undertaken by Dutch government.

Without waiting for their governments, several CEE NGOs have began last year a research project on outlining strategies for sustainable consumption and production in east-

ern Europe. (CEECAP, 1997). The changes in consumption and production patterns were analysed in the context of transformation process within the countries, their economic situation, in view of social costs of transition and the rise of income inequalities, as well as impacts of economic globalization. The research was concluded with an outline of a Common Policy and Action Program, and a set of arguments for changing consumption and production patterns to convince and mobilize decision makers, producers and consumers. Several new areas to act for sustainable consumption came out of this report, eg. related to the linkages between trade deficit and increase in consumer expenditures, fast rise of consumer credit and lease systems, the need for enabling environment to set up new businesses operating within the paradigm of sustainable consumption and production as a measure in alleviating poverty and unemployment. Another example of developing a different framework for the debate is the work of Actie Strohalm (Action Last Straw) in the Netherlands that take the history, role and impacts of money flows in creating and maintaining industrial-consumer society that we are now trying to un-learn and oppose. Actie Strohalm is supporting the micro-financial initiatives that contain money flows within communities.

Other options in the pool of existing stakeholder experiences include amongst others the actions to countervail impacts of commercial advertising. This is not yet a popular subject in Europe but in the United States and Canada cultural and environmental movement organisations, including academics and citizens' think tanks have produced many critical reports that give public visibility and language to address the political, social and environmental impacts of commercial advertising, and amongst other countervailing measures have adopted the strategy of subvertising (remaking and ridiculing the advertising messages) and using the tools of advertising to promote sustainable consumption. The Canadian magazine 'Adbusters' and annual Buy-Nothing Day campaigns, a TV-Turn-off Week which includes organization of alternative ways of spending time by communities are among the example of

such actions. Commercial advertising has been also identified as an area for action by World Business Council on Sustainable Development. Their SC&P program included a workshop on commercial advertising, driven by the concerns that without the changes in the demand, producers do not have a scope for more substantial changes in production patterns.

Both in United States, in Japan, and in Europe many interesting examples exist of building direct connections between producers and consumers. Among them, the Local Exchange of Trade and Skills is based on the economy of barter or sharing, and involves the establishment of local currencies based on local communities' values. LETS allows for keeping and circulating the wealth within communities. (Lang, 1994). The participating groups are located in small towns as well as in the Hague or in some boroughs in London. Among other examples of this type of activities which link local producers and consumers is the Dutch Country Women's Campaign on Critical Consumers and Sustainable Producers. As illustrated with the project of the "Green Lung of Poland", or with the Austrian Pro-local Supply approach actions which focus on sustainability and local economy can also be built up by coalitions of local authorities in cooperation with citizens to regenerate and sustain local markets.

One of the most promising examples from within the business sector is the approach of Xerox, that instead producing and selling ever new products, has adopted lease and re-manufacturing methods. Therefore the pro-environmental approach of Xerox is not limited to eco-efficiency, eg. eg. by way of 90 + per cent reduction of waste or in the product energy use but goes beyond to developing new forms of production and consumption. The Xerox copy machines are not sold but remain the property of the producer and are leased to consumers. The parts of the old machines are re-used for manufacturing new ones. This approach is a convincing challenge to the growth of the volumes in consumption driven by in-built material and symbolic product obsolescence.

While these examples demonstrate new options and approaches to Sustainable consumption and production, they also show that

many of them have been taken up as individual initiatives and as yet do not have a wide reach. A lot depends on governments to create an enabling framework and assure resources to replicate such initiatives on a societal scale. The spread of such initiatives also depends on the development of communication strategies and on coalition building process to stimulate the debate and generate public support for sustainable consumption and production.

Coalitions for sustainable consumption are not an easy fix

Consumption and production patterns are inherently linked with patterns of governance. A very interesting model of democratic governance in international policy negotiations has emerged out of the Rio process when an unprecedented access has been opened to NGOs. In contrast to WTO ministerial meetings, or even in contrast to World Conference on Women, at the preparatory meetings, and annual sessions of the Commission on Sustainable Development (established to monitor the implementation of Rio agreements) the NGOs have access to meetings, including preparatory ones, and can make input to some UN documents. Many lessons can be learnt from the CSD experiences. The involvement of business and NGOs has strengthened the CSD process but as the NGOs have discovered the access is not enough to be able to influence the process. Not all stakeholders have the same political influence. The quality of the participation and knowledge base of participants is also very important. More time, space, and openness is needed to exchange different views, interests and understand each other's backgrounds as well as trades off between short term and long term interests. At stake is not only to open access for different stakeholders in the final stage of negotiations but also to democratize the terms of designing the policy making process. This implies the involvement of stakeholders in the process of developing frameworks and policy options, as well as their role in agenda setting. A new avenue for democratizing and pluralizing access to decision making

emerges with the practice of direct contacts between civil servants and NGO experts in the elaboration of policy proposals.

However, multistakeholder policy dialogues will not automatically lead to generating support for sustainable consumption. First, the methodology for participation in such dialogues is at stake. They will deliver on promises of generating public support if they are based on participatory research methodologies for developing the position of stakeholder groups. Second, industry, governments, or NGOs are differentiated from within and have conflicting agendas. The trade unions may support the shift to sustainable economy but they may also have interests in maintaining the status quo. The combination of workers' strike, and unpreparedness of the government has led to prolonging by two years the deadline for the ban on production of asbestos in Poland. (Kielkiewicz, in *Tools for Change*, no 3, 1998). Contradictory are also the roles of individual persons, as consumers, wage earners, taxpayers, or parents. Short term interests clash with long term interests. Not all interests can be clearly articulated because of the still limited understanding of the accelerated changes and impacts of cultural and economic globalization on people and institutions.

In view of these changes, which amongst others bring the rise of the dual economy, and make big changes in the nature and availability of jobs, a very promising role can be played by local and regional authorities and self-governing bodies. Strengthening regional and local economies and re-organizing them within the paradigm of sustainable consumption and production is an insurance against the adverse impacts of economic globalization. An excellent example of such work is the pro-local supply concept as enacted in several Austrian municipalities that institutionalized local production-consumption system by, amongst other means, enabling deep public participation in decision making about local development strategies and cools to achieve local sustainability. The paradox is that while Austrian government promotes the regeneration of local markets, in many CEE and developing countries local markets are eroding under the pressures of

economic globalization and national development strategies of unfettered economic growth. The propensity towards such policies makes regions compete with each other for investments which in some cases can lead to lowering or maintaining lower environmental and labour standards, or halting progress in environmental legislation. As demonstrated by Canadian NGOs, after the adoption of NAFTA the number of environmental regulations introduced by their government has substantially decreased.

There are also contradictions and limits to the role of industry. With the preparatory process for Rio business moved away from being in the position of an object of environmental regulations and got actively involved in the negotiations and agenda setting. The business sector does have an interest in better utilization of resources, and in avoiding potential liability costs. In particular the multinational enterprises have access to capital to pay for the costs of transition to eco-efficiency. Though not always, they play a positive role in disseminating better environmental management standards worldwide. The involvement of big business (WBCSD) in some ways contributed to increase the status and the outreach of the SC&P debate. On the other hand in particular big companies would have a lot of problems with taking the next step and acting on the reduction of the volume of consumption. While small and medium size enterprises oriented towards satisfying the needs of local consumers can make profit (if they are given support in paying the cost of transition) within the paradigm of sustainable consumption and production, the profit and growth oriented rationale of multinational enterprises makes them dependent on the increase in the volumes of production and consumption, new markets, and high product turnover. The decrease in the overall volume of consumption, reducing obsolescence and slowing down turnover of products seems to be incompatible with the current patterns of economic globalization. In view of the pressures of increasing and unregulated competition in globalized markets, current business interests clash with the long term interests of environmental decision makers.

Policies towards reduction of the vol-

umes of consumption have also been a problem for governments. Measures to promote sustainable consumption run parallel with those bound to increase consumption. A very well researched country case study critique on this subject has been done by John Hille, researcher with Idea Bank (1995) in "Sustainable Norway", a project carried out in the framework of FoE "Sustainable Europe". On a similar note, many Dutch NGOs have criticized Dutch government for promoting the expansion of Schiphol. On the other hand, as mentioned earlier, NGOs, industry organizations and governments joined ranks in the support of eco-efficiency, and eg. Friends of the Earth Netherlands support the Dutch government's endeavours on international arena, eg. at CSD to promote the Factor Four and Factor 10 reductions in resource use (for more on factor 4 see Lovins, Lovins and Weizsacker, 1997). This demonstrates a new type of flexible political coalitions

A specific feature of this realignment is the increasing polarisation of approaches to sustainable development within industry, civil society organizations and governments. There are companies that are closer to NGO positions than to the mainstream of the business sector, and many NGOs that promote growth on terms of business as usual. Ministries for environment and international environmental organizations have common agendas with NGOs and green business than for instance with the ministries for economic affairs or with organizations such as WTO. The realignments are not fixed but constantly changing and are much more oriented towards specific issues rather than based on collective identities, as was the assumption in the sociology of social movements in the 80s. The emerging trend is towards more pronounced divisions within stakeholder groups in the area of activities for sustainable consumption and production. Eg the new fault lines may well be not between citizens' organizations and industry but rather between marketeers and pro-environmental, ethical businesses, and respective groups of consumers and public interest pro-environmental organizations.

The new realignments were made possi-

ble with the containment of the approaches of different stakeholders within the master frame of the environmental limits to growth and the subscription to the same rationale of global ecology as the main argument for changing patterns of consumption and production. However there was also a price to pay for the conceptual consensus. In result of it some potentially transformative areas of policy and civic action, for instance the quality of life and health argument which brings the rationale for sustainable consumption close to the every day life of consumers and has mobilized consumers and citizens in the 60s and 70s in the USA are now marginalized in the new SC&P debate in favour of the eco-technocratic fixes to sustainable consumption and production. Another cost of the realignment was the "free-rider" problem among the industry groups. Along with industry initiatives that yielded positive results, many companies built the value of their brand names by way of making unsubstantiated environmental claims. The target of their investment was not in technology or environmental management, or new forms of production - but advertising and marketing. This contributes to shift the debate to virtual and symbolic economy which has far reaching ramifications for material reality of consumption and production.

Since transition to sustainable consumption demands a broad public support, coalition building process should not be limited to the participants who share thinking assumptions and frame the problems in the same way. This will in the long run limit the progress in the debate. As many experiences show, genuine, bottom up public participation is based on participatory research, and direct involvement of citizens in agenda and process design. The involvement of experts and expert participation strategies may hijack or muddle up participatory processes. Many lessons can be learnt, too, from the failed claims to represent "the people" or from blueprint participation projects parachuted on communities by experts from above. Examples of public participation discussed at the OECD workshop on individual travel behaviour point out that in case of meaningful participation in all stages of the decision mak-

ing process, local communities have decided in favour of more sustainable transport options. To make informed choices communities have to be enabled with right to know tools. Such tools are lacking in many European countries, though the recently passed convention on public participation and access to environmental decision making, as adopted in June 1998 at the UN ECE Environment for Europe conference in Aarhus provides a legal foundation for taking the right to know tools further on national governments agendas.

Moreover, public support will not be easy to achieve without active and creative promotion of sustainable consumption in the media to counteract promotional advertising. Such communication strategies should be based on the understanding of the nature of cognitive processes, how and where from people learn about the environment and models of life, and how to enable a critical self-reflection into prevailing patterns of thinking about the environment and good life. Without deconstructing mental stereotypes and media icons, the change of attitudes will be difficult to achieve.

To conclude: the agenda for building public support for sustainable consumption involves setting in motion participatory process that allow to articulate and negotiate diversity of standpoints. Setting in motion such participatory processes includes supporting critical think tanks, organizing multi-stakeholder dialogues, enabling the participation of citizens and consumers in decision making with the right to know tools, as well as the development of communication strategies and the promotion of sustainable consumption in the media.

New and unexplored possibilities to act on sustainable consumption

In contrast to very vibrant policy debate at international level, eg. at CSD, OECD, at Oslo Roundtables, no parallel process is taking place at national or local level. The commitment of chapter 4 of Agenda 21, to develop national policy frameworks, re-stated again in the Work programme for Further Implementation of Agenda 21 has not yet materialized.

Such national and local policy dialogues on programs to implement sustainable consumption and production could make a big difference in moving the debate from words to actions.

At the international level, it is crucial to make space for and take responsibility in the regionalization of the debate on priorities and instruments in achieving sustainable consumption. As the main responsibility and role in the international policy debate has been taken so far by several highly industrialized countries who have already made big advancement in their environmental policies, the promoted instruments reflect their priorities and needs. The problem is that eg. the CEE countries did not come up yet with a matching input to the debate. In countries with a different level of economic development, and different trajectories of environmentalism, policy priorities and instruments are different. Cleaning up industrial hot spots, and eliminations of toxic which have already been banned or restricted in the EU and EFTA countries is among priorities in eastern Europe.

Moreover, bound by its roots, this debate had adopted a focus on new instruments for change, and an orientation to the future. In many countries at stake is the adoption of policies which will allow to protect existing sustainable practices, such as family farms and subsistence agriculture, sustainable public transport schemes, and more frugal lifestyles which are increasingly threatened by the globalization of unsustainable patterns of consumption.

The globalization of unsustainable patterns of consumption and production is one of the major challenges which is not yet very well understood and calls for more research on the linkages between social and environmental costs of global production chains and the emergence of new consumer markets and fragmented consumption. Though a step forward it is not sufficient to look at the impacts of globalization on environment only, as undertaken by OECD. Foreign investment tax or foreign currency transactions tax, inclusion of environmental and social performance requirements in the international trade and investment agreements are among the instruments which could

get us on the way to greening the globalization. Unless the global economy operates in a greener mode there are too many penalties for implementing both global and local Agendas 21.

A big case has been made here to move to the social instruments for change. The review and improvements in existing right to know legislation and effective tools and means for consumers and communities to make use of access to information are the priority among such instruments. Furthermore, social instruments should include challenging the current stereotypes and eco-technocratic approaches to environmental problems which now prevail in the media, and effectively promoting sustainable consumption. This could be amongst others achieved only through giving visibility to health and environmental costs of consumerism, by "subvertising", and projecting a status role to the groups which live up to conserving life styles.

While the best proposals for sustainable consumption may have the biggest political viability limits because they challenge entrenched forces, a non-confrontational strategy for change may emerge from stimulating the growth of, removing obstacles, and enabling the setting up to businesses and income generating activities, including those in the service sector, which from will operate within the paradigm of sustainable consumption and production. It would be very interesting to review the existing experiences of such businesses, why some of them have collapsed, and what is necessary to assure their success.

This strategy could also play a role of the social safety net and an option for regenerating or strengthening regional economies, or meaningful life for unemployed people. This is also very relevant for countries in transition, where so many new businesses have been set up, eg in the last 7 years 1.3 mn of them in Poland - but all on terms of business as usual. Moreover, it will provide consumers with practical options to consume in more sustainable ways. Even in countries which have long pursued policies for sustainable consumption and production, eg, such as Netherlands, the range and access to sustainable products and services available to consumers is not very substantial.

Towards refraining the debate on changing consumption and production patterns

Patterns of consumption are acted out by individual and institutional consumers but their behaviour is determined by cultural and market forces. If the patterns and volumes of consumption are the driving force in exerting pressure on the environment, whether directly when products and services are used, or indirectly through the life cycle of the processing methods, transport and disposal - then what is driving these patterns, and what are the factors which determine the behaviour of producers and consumers?

These are very fundamental questions which have as yet played a rather marginal role in the policy debate on sustainable consumption and production. As argued in this paper, so far the debate was framed with environmental arguments on the limits to growth, and focussed on de-coupling growth from its impacts on the environment. This has further led to the assumption of technical fixes to sustainable consumption. The instruments for change were oriented towards products, production process, regulatory measures and market while the global ecology argument was supposed to automatically deliver the changes in the behaviour of consumers.

Within this set up of the debate, some potential factors in changing consumption patterns have escaped the attention of decision makers, and, let us be frank, sometimes also the attention of ECOs. Environmental framework is not sufficient to build political momentum for change. The original roots of the problem we are now facing stem from the complex system of consumption and production. Consumer and producer behaviours are embedded and trapped in this system. Interesting insights for policy maybe produced if we analyse this "entrapment" mechanism in order to unpack it. Among the promising steps taken to enhance the understanding of the nature and changes in the system of production and consumption is the study of sectors, as undertaken by OECD. An opportunity lies with making linkages

between the environmental debate on changing consumption and production patterns and the debate that takes place among sociologists and economists on fordism, post-fordism, flexible system of production, and fragmented consumption. A re-reading of the studies on the emergence of consumer societies in UK and USA may shed light on the dynamics of ongoing changes in eastern Europe. Many factors, eg, the consumer credit and commercial advertising and marketing are introduced in the same way, as in America of 40s or 50s, and consequently play the same role in creating wasteful patterns of consumption.

Moreover, the realm of consumption is not the realm of rational decisions alone. It is not enough to tell people about the threats to global ecology, or even to their health. Smokers know of health hazard of smoking but still smoke. Consumerism holds people in its grips by way of complicated mechanism of seduction and substitution of love, self-esteem, social prestige with products and services. Purchasing products is not only the question of needs and convenience, but also of purchasing identities,

Bibliography and sources

Agenda 21. *The United Nations Program, of Action for Sustainable Development*, UN DPI, New York, 1993.

ADBUSTERS, *Journal of the Mental Environment*, The Media Foundation, Vancouver, Canada.

Barber, Jeff. *Changing Consumption and Production Patterns in the United States*, paper for CAPSCAN workshop, Integrative Strategies Forum- Co-Op America, Washington, 1996.

Bennekom, van, Sander, et al., *NGO Strategies on TNCs*. A report from ANPED workshop, April, 1996

Bennekom, Sander and Eva Charkiewicz, 1997, *Bitter achievements of the Earth Summit II*. A report from UNGASS including a checklist of commitments on changing consumption and production patterns, Tools for Transition, The Hague

to be someone else then we are, to escape from reality, to relieve the stress. Much work has been done in sociology in this area. Social scientists could also inform the debate with the analysis of cognitive processes, as well as the understanding of power structures and power flows underlying consumer societies and how they have evolved.

Last but not least, a framework for reformulating the debate should be developed by way of participatory dialogues, and not by academic and governmental experts alone. These public dialogues conducted at regional, national or local levels should lead to the selection of strategies and development of plans for implementing sustainable consumption and production, as well as mechanisms to monitor and adjust their implementation. Changes in consumption and production patterns will be only achieved in connection with the changes in the patterns of governance. So far there has been a lot of emphasis on how to refashion industrial processes and consumer products, while not enough attention was given to social processes.

Manus van Brakel and Bertram Zagema, 1996, *Sustainable Consumption. A Global Perspective*, Friends of the Earth Netherlands, Amsterdam, 1996.

Charkiewicz Eva with Inese Eistere, Vida Ogor-elec Wagner, Marcu Razvan, Alex Young, Brane Zilavec, 1997, *CEECAP Report on the Impacts of Economic Globalization and Changes in Consumption and Production Patterns in Central and Eastern Europe and other Transition Countries*, Umanotera, Ljubljana

Charkiewicz, Eva, 1998, *Smart Work. Commercial Advertising and Environment*. A report for NC-IUCN, Tools for Transition, The Hague

Chee Yoke Ling, 1994, *Consumption and the Environment*, a lecture for INDRA, University of Amsterdam

Consumer Co-ops. *Environmental Preservation Movement. Its concepts and guidelines*.

- Japanese Consumers Co-operative Union, 1991.
- Consumers and the Environment. *Meeting Needs, Changing Lifestyles*, Maria Elena Hurtado ed., Consumers International, London 1997.
- Critical Consumption and Sustainable Production*, Netherlands Association of Country Women, The Hague, 1994.
- Dieren, van, Wouter, *Taking Nature into Account*. A report to the Club of Rome, Springer-Verlag, New York, 1995.
- Ecoteam Program, *Global Action Plan for the Earth*, The Hague, undated.
- Economic *Globalization and the Environment*, OECD, Paris, 1997
- Eder, Klaus, 1996, The Institutionalisation of Environmentalism: Ecological Discourse and the Second Transformation of the Public Sphere, in Scott Lash, Bronislaw Szerszynski, Brian Wynne, Risk, *Environment and Modernity. Towards a New Ecology*, Sage Publications, London, NY, New Delhi
- Falkman, Edwin G., 1994, Sustainable Production and Consumption. A Business Perspective, in Symposium: *Sustainable Consumption*, report by Ministry for Environment, Norway
- NGO *Alternative Treaty on Consumption and Lifestyles*, Rio de Janeiro, June 1992.
- Elements for an International Work Programme on Sustainable Production and Consumption, in the report from the Oslo Ministerial Roundtable, Ministry for Environment, Norway, Oslo, 1995-
- Facilities for Sustainable Household*. Workshop Report, Ministry of Housing, Spatial Planning and the Environment, 1995.
- Haraide, Dag, Has the quality of life improved in Western Europe? Conference paper, Friends of the Earth, Norway.
- Hayer, Maarten A., 1990, Ecological modernization as cultural politics, in Scott Lash, Bronislaw Szerszynski & Brianne Wynne, *Risk, Environment and Modernity. Towards a New Ecology*, Sage Publications, London, New York, New Delhi
- Hille, John, *Sustainable Norway. Probing the limits and Equity of Environmental Space*, Forum and Project for Alternative Future, for Friends of the Earth, Oslo, 1995.
- Kiss, Karoly, Ways Towards Sustainable Europe, The East-West Dimensions, paper for the East-West Dialogue, Bratislava 1995.
- Lang, Peter, 1994, *Lets Work, Rebuilding Local economy*, Grover Books, Montpellier
- OECD, 1997 *Sustainable Consumption and Production*, Paris
- OECD 1997, *Sustainable Consumption and Production. Clarifying the Concepts*. Report from the Rosendaal Workshop, Paris
- Opschor, Hans, B., ed., 1992, *Environment, Economy and Sustainable Development*, Wolters-Noordhoff Publishers
- Redefining American Dream. *The Search for Sustainable Consumption*, conference report, Merck Family Fund, Takoma, US, 1996.
- Schor, Julie, 1996, Towards Sustainable Consumption: redefining the American Dream, conference paper
- Snow David, A. & Robert D. Benford, 1992, Master Frames and Cycles of Protest, in Aldon Morris and Carrol M. Muellers, eds., *Frontiers in Social Movement Theory*, Yale University Press, New Haven, Conn.
- Sustainable Consumption and Clean Production. Views and Inspiring Examples of NGO Work in Central and Eastern Europe*, Ewa Charkiewicz and Nicole Helwes Tuinman eds., ANPED WG CAP, Groundwork Series no 5, 1995.
- Sustainable Europe*. Leaflets, newsletters, occasional publications by Friends of the Earth Netherlands, 1992 - 1997.
- Sustainable Production and Consumption. An Agenda for Change*. An NGO contribution to the plan of action and selected examples to follow, compiled by Helen Bank, Friends of the Earth Norway, Oslo, 1995.
- World Business Council for Sustainable Development, Geneva, 1996.
- Weizsacker, von, Ernst and Amory B. Lovins and Hunter Lovins, *Factor Four. Doubling Wealth, Halving Resource Use*. Report to the Club of Rome, Earthscan, London, 1997.

Le rôle des associations Une contribution à la société européenne

par Manfred Dammeyer*

Dans le numéro 5/1997 de *Associations transnationales*, nous avons publié le texte d'une communication de la Commission européenne sur la promotion du rôle des associations et des fondations en Europe. Cette communication était datée du 4 juin 1997. Voici que presque simultanément le Comité des régions de l'Union européenne décidait d'élaborer un avis sur la question. Cet avis a été adopté le 13 mars 1998 en séance plénière du Comité et publié au *Journal Officiel* du 11 juin 1998. Nous pensons utile d'en reproduire le texte ici, car s'il conforte la position de la Commission européenne, il apporte quelques nuances très intéressantes à relever.

Introduction

Le 11 juin 1997, le Comité des régions a décidé d'émettre un avis d'initiative sur "Le rôle des associations - une contribution à la société européenne". Cette initiative constitue l'un des points de départ du présent avis.

Le second point de départ est la "Communication de la Commission sur la promotion des associations et fondations en Europe" qui décrit la spécificité, le rôle et l'importance du secteur associatif en Europe. Il apparaît que les associations et fondations privées jouent un rôle important dans pratiquement tous les secteurs sociaux en Europe. Elles contribuent à stimuler la création d'emplois, la promotion de la démocratie et d'une citoyenneté active, elles fournissent une série de services importants, elles jouent un rôle décisif dans le monde du sport, elles représentent les opinions des citoyens auprès des différentes autorités et luttent pour le respect des droits de l'homme ainsi que pour le soutien et l'aide aux pays en développement. Dans la communication, la Commission aborde également différents problèmes et défis rencontrés par le secteur associatif. Elle termine en faisant quelques recommandations au niveau national, au niveau des associations et de l'Union européenne.

Le Comité des régions se réjouit de l'initiative de la Commission et de l'attitude foncièrement positive qu'elle a adoptée vis-à-vis de ce secteur, attitude qui cadre bien avec le point de vue du CdR. Par conséquent, le texte qui suit comprend aussi bien des prises de position propres sur les principes que des observations relatives à la communication de la Commission.

La terminologie dans ce domaine requiert quelques précisions. Dans le présent avis, et pour des raisons de clarté, le terme

"association" est utilisé pour désigner le groupe d'acteurs sociaux qui se situe entre le milieu industriel privé et le secteur public. Le terme "secteur associatif recouvre également les fondations privées ou d'utilité publique. Outre les associations et les fondations privées, la définition plus large d'"économie sociale" comprend également les mutualités et les coopératives. La caractéristique commune de ces trois catégories est que l'objectif premier du travail des acteurs n'est pas tant de gagner de l'argent que de défendre des intérêts idéologiques. Lorsqu'aucune référence spécifique ne figure dans le texte ce sont alors les associations auxquelles il est fait allusion. Toutefois, pas plus dans l'avis que dans la communication de la Commission, il n'est question des partis politiques, des congrégations religieuses ou des partenaires du marché du travail.

Le CdR souhaite souligner dans son avis que la plupart des associations sont actives sur le plan local et régional. Beaucoup de gens pensent en outre que la force de l'économie sociale réside dans cet ancrage local. Il est donc particulièrement indiqué que le CdR commente la communication et analyse les moyens par lesquels il veut soutenir et favoriser le secteur.

Le rôle des associations dans la vie culturelle européenne a fait l'objet d'un avis antérieur du CdR sur la culture et la solidarité, dans lequel on constate l'importance de ce rôle. Mais hormis cela, le Comité des régions n'a pas considéré véritablement le rôle et l'importance des associations au sein de la politique régionale et pour la cohésion sociale. C'est la raison pour laquelle le CdR souhaite à présent développer son point de vue concernant les associations et leur importance en même temps qu'il commente la communication de la Commission à ce sujet. Le CdR souhaite également faire

Président du Comité des régions de l'Union européenne.
(1998/C180/10)

Transnational Associations,
4/1998, 193-200.

quelques recommandations propres qui ressortent de l'avis.

Le CdR estime qu'il est important d'analyser clairement les raisons pour lesquelles la question des associations et fondations est soulevée aujourd'hui au niveau européen. Le CdR indique comme raison particulière de cette prise de conscience au niveau européen le caractère innovant du secteur qui revêt une grande importance pour la société. Les associations sont souvent les premières à déceler et entrer en contact avec de nouveaux besoins de la société et à tenter de rencontrer ces besoins. Si l'on souhaite que l'Europe des citoyens devienne une réalité, il faut accorder de l'attention aux groupements de ces derniers et les soutenir.

La question de l'importance d'une citoyenneté active pourrait surgir ensuite. Il est essentiel pour la société - et certainement pour les collectivités territoriales - que les citoyens s'intéressent aux problèmes de société voire même s'engagent dans ce domaine. D'après l'enquête de la Commission, toute la société profite de ce processus qui se déroule à grande échelle au sein des associations et les institutions européennes feraient bien elles aussi de l'étudier et de le commenter.

Il convient de faire remarquer que le présent avis ne constitue pas uniquement un commentaire de la communication de la Commission, mais qu'il s'agit aussi d'un avis d'initiative. Cela explique pourquoi certaines prises de position sont présentées plus en détails qu'elles ne le seraient dans un commentaire normal d'une communication. Le présent avis voudrait soulever trois interrogations principales en vue d'un débat plus fondamental :

- Quelle est, en principe, la "répartition des responsabilités" entre le secteur public, en particulier, les collectivités locales et régionales, et les associations en ce qui concerne notamment la prise de décision politiques, le bien-être social et l'emploi?
- Comment les associations peuvent-elles préserver la liberté et la spontanéité de leurs activités influençant l'opinion publique face aux pouvoirs publics tout en étant elles-mêmes de plus en plus impliquées dans la prestation de services sociaux du domaine public?
- De quelle manière, l'importance des associa-

tions doit-elle être décrite, évaluée et mise en valeur par la société civile en ce qui concerne leur importance pour la pluralité des opinions, pour la démocratie participative et pour l'emploi?

Observations générales

Introduction et objectif

Le CdR prend acte avec intérêt de ce que la Commission a entrepris une enquête au sujet du rôle et de l'importance du secteur associatif en Europe. En complément aux statistiques nationales, le CdR souhaite cependant voir l'attention de centrer plus précisément sur les dimensions locales et régionales du secteur associatif.

Le CdR prend note de la délimitation technique que s'est fixée la Commission par rapport au secteur associatif en centrant son attention, pour des raisons de clarté, sur les associations et fondations, quoique l'économie sociale ne se limite certainement pas à cela et comprenne également les coopératives et les mutuelles. Toute l'importance de l'économie sociale a déjà été étudiée dans le *Livre Blanc* de l'Union européenne *Croissance, compétitivité et emploi*, dans lequel l'accent est mis, principalement sur l'importance du secteur pour le marché de l'emploi. Il apparaît entre autres dans ce *Livre blanc* que l'économie sociale constitue une réserve d'emplois permanents pour la main-d'oeuvre peu qualifiée ou ayant des difficultés à trouver de l'emploi. L'importance du secteur a récemment été soulignée par rapport à ce qu'on a appelé les pactes territoriaux pour l'emploi.

Le CdR estime que l'enquête s'est cependant limitée à des éléments trop factuels. Une analyse des pratiques et réglementations au niveau des relations entre les pouvoirs publics, y compris régionaux et locaux, dans chaque Etat membre, avec le secteur, notamment en matière de contributions financières, permettrait d'affiner les propositions de la Commission et de constituer une base pour l'échange de bonnes pratiques entre pouvoirs publics subsidiaires dans les Etats membres.

Champ d'application

Le CdR prend acte de la description faite par la Commission de la grande diversité du secteur associatif. Dans ce contexte, il est important de conserver un équilibre constant. Dans les cas où les liens avec l'administration sont étroits, il faut avant tout rester vigilant quant à l'indépendance de chaque secteur. Par contre, l'accent doit être mis sur un dialogue constructif et des méthodes de travail démocratiques par rapport aux organisations qui sont déjà libres et indépendantes - et même parfois radicales. Ce n'est que dans la mesure où une association prouve qu'elle fonctionne de manière démocratique et participative et qu'elle respecte les règles du jeu de la société que celle-ci pourra être considérée comme la voix légitime de ses membres et sympathisants.

En tant que telles, les idées radicales ne doivent pas être perçues négativement, puisque la mission reconnue des associations est d'oeuvrer pour le changement et l'innovation. Il est paradoxal de constater que ce que l'on veut conserver doit souvent faire l'objet de remaniements pour pouvoir subsister et se développer.

Le CdR constate que la grande majorité des associations travaillent au niveau local et régional et qu'elles contribuent ainsi fortement à l'amélioration de la qualité de la vie. Le CdR invite la Commission à accorder une attention particulière, dans toutes les décisions et les initiatives qu'elle prendra vis-à-vis du secteur associatif, à cette dimension locale et régionale ainsi qu'à proposer une collaboration active aux associations intéressées, dans le cadre de la politique régionale européenne.

Le CdR constate que la Commission passe en revue les régions juridiques des associations et des fondations dans les Etats membres; le CdR voit là une description exacte de la situation,

Observations particulières

Le rôle et l'importance des associations et fondations

Le CdR constate qu'un certain nombre d'enquêtes et de rapports ont été réalisés ces

dernières années (hormis ceux de l'UE), les premières mettant en lumière l'ampleur et le développement du secteur associatif, les seconds décrivant la manière dont les représentants de la vie associative vivent leur situation. Par contre, ce qui fait encore défaut c'est une analyse plus détaillée de la manière dont l'administration publique conçoit et souhaite développer sa relation avec le secteur associatif. Le point appelle de plus amples débats et des prises de position plus claires.

Comme la communication le souligne clairement, les associations contribuent à stimuler la création d'emplois et la croissance économique. Le Comité souhaite également insister sur ce fait, car l'importance des associations dans le domaine de l'emploi pourrait s'accroître davantage, compte tenu de l'évolution de la société. Les effets les plus significatifs des mesures prises par les associations en matière d'emploi peuvent se faire sentir au sein des groupes marginalisés de la société. Grâce aux associations, ceux-ci peuvent dans de nombreux cas obtenir des emplois qui les réinsèrent dans le monde du travail. Le CdR estime qu'il est important de maintenir les conditions particulières relatives à l'économie sociale, par exemple les avantages fiscaux, afin que celle-ci puisse poursuivre son développement et créer de nouveaux emplois. Il est essentiel de s'assurer qu'une éventuelle modification de la législation en matière de TVA n'ait pas un effet négatif pour les associations bénévoles. Sur le plan fiscal, le principe de subsidiarité pourrait être avantageusement appliqué de sorte que l'administration fiscale serait chargée de l'application des règles fiscales au niveau local.

Selon le CdR, l'administration publique est appelée à rester le garant du bien-être social, ce qui ne l'empêche nullement d'instaurer un partenariat avec les associations bénévoles afin de mieux réaliser ses engagements. Ce modèle fonctionne déjà parfaitement dans plusieurs pays, tel que l'Allemagne, et pourrait constituer une bonne source d'inspiration pour d'autres. Mais dans ce contexte-là, il convient également de respecter le principe de subsidiarité et le droit d'appliquer des solutions territoriales spécifiques.

Importance sociale

Le CdR souhaite également ajouter que les associations, en plus de leurs nombreuses et importantes fonctions sociales, citées dans la communication, jouent un rôle considérable dans le renforcement du sentiment d'identité territoriale. Cela a été clairement mis en évidence, entre autres, dans le cadre des différents programmes européens pour le développement rural. Le Comité tient donc à encourager une participation active des associations locales et régionales dans ce travail de développement régional.

Parmi d'autres formes de coopération entre les autorités publiques et le secteur associatif, on épinglera le fait que les organisations assurent l'organisation de la majorité des événements et activités culturelles dans de nombreuses localités en Europe. Ces différentes missions contribuent grandement au renforcement du sentiment d'identité locale et régionale.

Importance politique et citoyenneté

Le CdR insiste sur le fait que pour favoriser l'émergence d'un sentiment de citoyenneté européenne, il convient également - voire surtout - d'inclure les acteurs régionaux et locaux. Les membres des associations sont implantés dans une région donnée et la plupart exercent leurs activités dans cette même région. Alors que de plus en plus d'organisations nationales disposent de réseaux internationaux bien développés, beaucoup d'associations locales et régionales sont privées de ces contacts transnationaux essentiels. C'est pourquoi le CdR appelle à la formulation de programmes et de propositions concrètes visant à faciliter le contact entre les associations locales et régionales. Il conviendrait dès lors, dans le cadre de l'année des associations et de la citoyenneté européenne qui est en projet, d'attribuer un rôle actif aux collectivités locales et régionales.

Souvent, en matière d'associations, il a été question de mettre sur pied des organes régionaux chargés d'encourager les contacts entre citoyens et d'élargir la collaboration entre associations situées dans différentes régions d'Europe. L'accent a été mis tout particulièrement sur l'importance de contacts efficaces entre les associations d'Europe méridionale et

du nord comme entre celles d'Europe orientale et occidentale. Le CdR invite les régions intéressées à créer, à expérimenter et à encourager de tels modes de coopération, en collaboration avec les associations.

Le CdR considère en outre que la société civile réclame des lieux d'action citoyenne. Toutes les parties concernées - aussi bien les associations que les autorités à différents niveaux - doivent s'assurer qu'aucune menace ne pèse sur cette diversité et ce pluralisme importants pour la société.

Importance politique: promotion de la démocratie

Le CdR entend sauvegarder les possibilités pour les associations bénévoles de poursuivre un dialogue critique avec les autorités. L'administration doit éviter de limiter, au travers de sa politique économique ou de tout autre moyen, le champ d'action des associations. Une dépendance économique accrue envers l'administration publique risquerait d'entraîner un nivellement des profils propres et de l'analyse critique.

Par conséquent, le CdR invite les associations à rechercher de nouvelles possibilités d'élargissement de leur base financière. Cette diversification peut par exemple être atteinte grâce à une meilleure collaboration entre les fondations privées et les collectivités territoriales. Les Community Foundations britanniques constituent un exemple concret de cette nouvelle conception qui pourrait servir de modèle à d'autres pays. Dans le cadre de ces fondations locales, les pouvoirs publics collaborent avec le secteur privé afin de financer les activités d'intérêt général des associations d'une région déterminée.

Le CdR constate que les associations bénévoles jouent un rôle important dans la promotion de la démocratie au niveau local et qu'elles constituent en même temps le prolongement d'une démocratie ouverte et représentative effective. L'apparition d'associations bénévoles est, dans la plupart des pays, antérieure à celle de partis politiques. En ce qui concerne le futur élargissement de l'Union aux pays d'Europe de l'est, le CdR plaide donc en faveur d'un échange soutenu entre les associations des pays candidats et celles des Etats membres actuels

afin de promouvoir les processus démocratiques dans ces pays, en particulier au niveau local et régional.

Le CdR invite la Commission, lors des futures négociations concernant l'adhésion des pays candidats, à poursuivre son observation de la situation juridique des associations bénévoles, qui reflète l'état de la démocratie et du respect des droits et des libertés fondamentales de l'être humain.

Le CdR se déclare satisfait de l'esprit positif dans lequel se déroule apparemment la collaboration entre le secteur associatif et les responsables politiques dans la plupart des Etats membres. Les associations sont régulièrement consultées en tant qu'experts ou organes compétents car elles offrent parfois une pluralité de perspectives et une vision complémentaire. Le CdR partage l'avis de la Commission selon lequel la responsabilité finale des décisions politiques doit continuer d'incomber aux responsables élus démocratiquement.

La collaboration entre le secteur associatif et les institutions européennes

Le CdR constate qu'il existe déjà des contacts dans différents domaines entre les associations et l'Union européenne, contacts qui fonctionnent de manière satisfaisante. Le CdR souhaite également prendre lui-même une part plus active à cette collaboration, s'efforcer de trouver des moyens pour chacun de contribuer au dialogue civil avec les associations, et en particulier mettre la situation en lumière dans une perspective locale et régionale.

Pour ce faire, au moins deux méthodes sont possibles: la première est de refléter dans son rôle consultatif au sein de l'UE les conditions et les méthodes de travail des organisations bénévoles locales et régionales en incorporant et en mettant également en évidence, dans les avis ultérieurs, les conditions et les possibilités offertes à ces organisations. La seconde est que le CdR apporte son concours, grâce à des séminaires spécifiques (tel que celui sur le sport, en septembre) mais surtout grâce aux activités propres des Etats membres, à l'encouragement d'échanges plus directs entre les acteurs locaux

de la vie associative afin qu'ils puissent développer leurs propres activités mais également afin de renforcer les échanges, la coopération et la compréhension mutuelle en Europe.

Le Comité des régions constate que dans la déclaration n° 23 annexée au traité de Maastricht, il est fait référence, pour le domaine de la politique sociale, à l'importance de la coopération entre la Communauté européenne et les associations de solidarité et les fondations en tant qu'institutions responsables d'établissements et de services sociaux. Il est d'avis que, dans d'autres domaines de la politique communautaire également, une coopération de la Communauté européenne avec les différentes organisations d'intérêt général concernées devrait être recherchée.

Le CdR remarque ensuite que le nouveau Traité d'Amsterdam n'attribue pas aux associations le rôle de partenaires officiels qu'elles auraient dû avoir. Le CdR veut désormais appuyer le souhait des associations de se voir attribuer un rôle plus clair de partenaires officiels dans le dialogue permanent avec les institutions européennes. Une possibilité serait par exemple de permettre aux associations d'envoyer des représentants dans les différents organes consultatifs qui assistent les institutions européennes, en particulier dans le cas des fonds sociaux et des programmes de politique régionale.

Le CdR attire aussi l'attention sur le fait qu'un grand nombre de secteurs disposent de fédérations organisées au niveau européen pour conseiller la Commission. Certaines d'entre elles ont cru bon d'élargir leur base en incluant également des associations situées hors des limites des Etats membres actuels ce qui, dans certains cas, a malheureusement eu comme résultat un affaiblissement de leur statut consultatif. Le CdR estime qu'il est urgent que le secteur associatif poursuive l'intégration dans la coopération européenne d'associations basées dans les pays candidats et ne voit aucun obstacle à ce que les organes consultatifs comprennent des membres provenant de pays extérieurs au cercle des membres actuels de l'Union: pays de l'EEE ou pays candidats.

L'idée d'une répartition solidaire des frais de voyages lors de réunions officielles financées

par l'Union européenne mais pour lesquelles aucune indemnité de voyage n'est versée pourrait constituer une des possibilités d'éveiller l'intérêt vis-à-vis d'une collaboration entre associations en Europe. Dans le cas contraire, les organisations provenant de pays périphériques risquent fort d'être encore plus marginalisées. Cette solidarité pourrait avoir une portée très significative au sein des associations, dont les maîtres-mots sont démocratie participative et solidarité. A cette fin, on pourrait imaginer la création d'un fonds spécial en collaboration avec les fonds privés.

Le CdR invite le nouveau comité consultatif pour les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations à tenir également compte des aspects régionaux en plus de la représentation nationale et de la répartition sectorielle. Le CdR considère que le comité consultatif est important et que son rôle peut encore être renforcé par l'élargissement de sa base.

Les problèmes de langues doivent également être pris en considération dans le cadre de la coopération européenne. La participation à des réunions de coopération européenne ne devrait pas supposer de connaissances linguistiques plus importantes que dans le cas de la collaboration entre Etats pour laquelle l'interprétation est généralement garantie dans toutes les langues. Si les aptitudes linguistiques sont le seul élément décisif en matière de coopération européenne, le risque est alors réel de voir augmenter l'élitisme et le professionnalisme, ce qui s'accorde mal avec les ambitions du secteur associatif. Par conséquent, le CdR estime que la possibilité doit être donnée aux fédérations européennes ayant un statut consultatif d'avoir recours aux services d'interprétation de l'UE lors d'événements particuliers.

Problèmes et défis

Dans son ensemble, le CdR rejoint l'analyse faite par la Commission des problèmes et défis liés aux réductions d'effectifs pratiqués dans l'administration et au transfert de nouvelles compétences aux associations. Le CdR insiste sur la nécessité de soutenir le secteur associatif afin de l'aider à faire face aux nou-

veaux défis. Dans le cas où le secteur public décidé de confier certains services publics à des associations, cela doit s'accompagner d'un financement adéquat. La coopération avec les associations dans ce domaine repose avant tout sur la nécessité d'augmenter l'influence des utilisateurs et ne constitue pas en premier lieu un moyen de réaliser des économies. Cette coopération doit se construire sur la base d'un respect mutuel, de contrats économiques durables dans un esprit de continuité et sur des fondements financiers raisonnables.

Compte tenu des nouveaux défis et besoins auxquels le secteur associatif doit faire face en matière de formation et d'éducation permanente, le CdR invite la Commission à faciliter l'accès des associations aux programmes de formations européens, notamment pour stimuler la création de réseaux. Il faut éviter que d'inutiles procédures bureaucratiques ou que le manque d'habitude à travailler avec des associations bénévoles n'empêchent ces dernières de profiter des derniers européens. La Commission se doit de tenir compte du rôle essentiel dans bien des cas par les associations dans la formation et le recyclage des chômeurs ainsi que d'autres groupes à risques.

Le CdR reconnaît qu'à l'heure actuelle, certains manques ou certaines lacunes subsistent dans les collectivités territoriales par rapport au secteur associatif. Toutefois, le CdR souhaite pallier en partie à ces manquements, au travers de ses activités et de son réseau de contacts, en encourageant l'attribution d'un rôle plus actif à ce secteur au sein des régions.

Le CdR reconnaît et admet les problèmes présentés par la Commission, mais voudrait que l'on remédie au problème des financements tardifs de l'Union qui constitue pour de nombreuses associations bénévoles un obstacle beaucoup trop important à leur participation effective aux différents programmes d'aides européens. A cet égard, les administrateurs de la Commission feraient bien de s'adapter à la situation et aux conditions de travail particulières du secteur associatif, dont les marges économiques sont insignifiantes, ces conditions dépendant elles-mêmes du fait que les associations bénévoles, par définition, ne recherchent pas le profit.

Dans le même temps, les associations pourraient chercher à renforcer leur coopération avec les fondations privées. En Finlande notamment, l'on a vu une fondation privée établir un système d'appui aux projets approuvés qui consiste à avancer des liquidités aux associations bénévoles afin de faciliter leur collaboration avec la Commission. Ce type de fonds de sécurité pourrait être mis en place de manière profitable dans plusieurs autres pays et régions.

Le CdR partage l'avis de la Commission selon lequel la non-reconnaissance légale des associations dans d'autres pays représente un problème croissant. Le CdR a déjà abordé dans le passé (avis du Comité des régions sur les aspects culturels²) la question des difficultés rencontrées par les associations, en raison des législations nationales actuelles, à collaborer au-delà de leurs frontières au sein de l'UE. C'est la raison pour laquelle le CdR soutient la proposition de la Commission de fixer un statut pour les associations en Europe afin qu'elles soient reconnues en qualité de personnes juridiques dans les autres pays de l'Union européenne.

Les technologies de l'information connaissent un développement en forme de progression exponentielle. Leur importance s'est aussi considérablement accrue dans le cadre de l'activité quotidienne et des modes ordinaires de fonctionnement des associations. C'est surtout par rapport aux partenaires d'autres pays européens avec qui coopèrent les associations que l'accès à des systèmes informatiques qui leur soient propres est de nature à faciliter les contacts. C'est pourquoi il convient de prêter attention aux besoins et aux désirs qui se manifestent dans le secteur associatif, et de les prendre en compte, lors du développement par les collectivités territoriales de leurs propres réseaux informatiques.

Egalité des chances

Le CdR est par ailleurs conscient que les emplois créés par le secteur associatif se caractérisent bien souvent par une grande précarité, en relation avec les modes de financement dont il bénéficie. Il en résulte que ce type d'emploi est

largement attribué aux femmes à qui sont généralement réservés les sous-statuts. Il invite dès lors les autorités responsables aux niveaux national, régional et local à mettre en oeuvre des modes de financement plus adaptés à la création d'emplois stables dans ce secteur.

Conclusions du Comité des régions : au niveau des Etats membres, des associations et de l'Union européenne

En guise de conclusion, le CdR veut insister sur l'importance d'un dialogue et d'une collaboration active avec les associations bénévoles et les fondations. Il est urgent que le CdR lui-même se joigne aux autres institutions de l'Union concernées par le contact avec la société civile. Le CdR doit par conséquent lui-même rechercher les moyens d'aborder les questions relatives au secteur associatif en vue d'une mise en lumière et d'une discussion permanentes. Cela est particulièrement indiqué étant donné qu'un débat actif est en cours dans de nombreuses assemblées politiques locales et régionales sur la manière dont les associations peuvent contribuer à la cohésion et au développement de la société. Dans l'état actuel des choses, la question des modalités d'organisation d'un tel contact peut rester ouverte. A ce stade, le CdR souhaite uniquement rappeler les possibilités qui existent d'organiser, conjointement avec la Commission et les collectivités territoriales, des auditions et des séminaires de travail autour de thèmes divers, auxquels des représentants du secteur associatif pourraient participer.

Le Comité des régions rejoint dans leur ensemble les conclusions de la Commission telles qu'elles apparaissent dans sa communication, mais ajoute les commentaires suivants :

Niveau national

Le CdR souhaite réinsister sur le fait que c'est en priorité par une collaboration étroite au niveau national, régional et local que des solu-

(2) JOC 116 du

tions doivent être trouvées aux problèmes rencontrés par le secteur associatif. Le CdR se réjouit cependant de l'intérêt affiché par la Commission vis-à-vis de ces questions.

Le CdR pense que les associations doivent aussi conserver leur indépendance lorsqu'elles travaillent en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Cela n'empêche cependant pas que les associations remplissant des missions publiques doivent et puissent tenir un rôle plus actif en politique en relation avec leur secteur d'activités.

Le CdR encourage la participation active des associations bénévoles dans la politique régionale et en particulier dans le cadre des vastes programmes européens en matière de fonds structurels.

Niveau des associations et des fondations

Le CdR invite les associations à préserver leur indépendance ainsi qu'à rechercher de nouvelles voies visant à diversifier la base économique de leurs activités.

Le CdR souhaite que le secteur associatif continue à privilégier les méthodes de travail démocratiques ainsi que le dialogue constructif avec les pouvoirs publics, sans pour autant en faire un obstacle à l'expression d'idées radicales et différentes.

Niveau de l'Union européenne

Le CdR veut encourager l'Union européenne à s'attacher également aux aspects régionaux et locaux dans son dialogue avec le secteur associatif. Cela peut par exemple s'exprimer au sein du comité consultatif créé dernièrement pour le secteur associatif, mais également par la mise en pratique d'une répar-

tion solidaire des frais de voyage lors de rencontres européennes d'associations ou de la prise en considération de langues moins importantes lors des réunions.

Par ailleurs, le CdR estime qu'il est souhaitable - et non pas problématique - que les fédérations européennes qui conseillent la Commission intègrent parmi leurs adhérents des associations provenant de pays de l'Espace économique européen (EEE) et des nouveaux pays candidats.

Le CdR souhaite favoriser les contacts transnationaux entre associations locales et régionales. Les pays candidats d'Europe centrale et orientale pourraient bénéficier de la mise en oeuvre de programmes de promotion de la démocratie locale.

Du reste, la Commission pourrait également réexaminer les possibilités de mettre sur pied des programmes d'échanges spécifiques pour les travailleurs du secteur associatif.

Le CdR souhaite que les associations puissent jouer un rôle plus actif dans la structure politique de l'Union européenne ainsi que dans les programmes européens qui les concernent: le CdR invite les différents organes de l'Union à faire preuve de souplesse vis-à-vis de la situation et des conditions de travail particulières du secteur associatif.

Le CdR propose à la Commission, dans le cadre des activités de recherche socio-économiques du cinquième programme-cadre, de prendre l'initiative d'un programme spécial visant à étudier le rôle et la situation du secteur associatif.

Enfin, le CdR estime que la Commission doit collaborer avec les instances nationales, régionales et locales afin de créer des conditions favorables au secteur associatif européen pour, qu'à l'avenir, celui-ci puisse se développer et créer de nouveaux emplois.

Assistance aux organisations actives dans les domaines de la lutte contre la discrimination et pour l'égalité de traitement

par Jan Niessen *

Introduction

L'année 1997 a été désignée par l'Union européenne Année européenne contre le racisme. Au cours de cette année, les activités existantes sont renforcées et de nouvelles initiatives sont prises aux niveaux local, national et européen. La question s'est posée de savoir comment, pour le bien des activités ultérieures, les organisations non gouvernementales et d'autres organisations peuvent tirer parti du regain d'attention pour leur travail et de l'intensification de la coopération au niveau de l'Union européenne.

À la requête d'organisations non gouvernementales, la Commission européenne a demandé au Groupe Politique migratoire d'établir un rapport explorant la faisabilité d'un réseau européen des organisations luttant contre la discrimination raciale et pour la promotion de l'égalité de traitement. De l'avis de la Commission, un tel réseau pourrait constituer une réponse à la persistance du racisme au sein des États membres et au-delà leurs frontières. Un réseau européen pourrait garantir que les questions du racisme et de l'égalité de traitement restent à l'ordre du jour des Institutions européennes, des gouvernements et des organisations non gouvernementales. En outre, des efforts coordonnés des organisations non gouvernementales et d'autres organisations dans l'ensemble de l'Union devraient permettre de renforcer leur efficacité dans la réalisation de leurs objectifs.

La commission d'enquête du Parlement européen sur le racisme et la xénophobie a recommandé dans son rapport de 1990 de "favoriser par des crédits communautaires la constitution d'un réseau européen de lutte contre le racisme et la xénophobie, de manière à permettre des échanges d'expériences entre les États membres et à créer des contacts avec les personnes intéressées".

Pour établir le présent rapport, l'auteur a eu des conversations avec plus de 50 personnalités de premier plan, notamment des personnes travaillant pour des organisations non gouvernementales et semi-officielles dans la quasi-totalité des États membres et dans des organisations ayant leur siège à Bruxelles. En outre, la faisabilité d'un réseau européen a été discutée

lors d'une réunion de consultation avec des ONG organisée par la Commission européenne dans le cadre de l'Année européenne contre le racisme. Enfin, un projet de rapport a été discuté par un jury de 25 personnes provenant de tous les États membres et d'organisations ayant leur siège à Bruxelles. Sur la base de ces consultations, le rapport final a été rédigé pour être soumis à la Commission européenne en septembre 1997.

Ce rapport:

- a. procède à une première évaluation de la nécessité et du besoin d'un réseau européen d'organisations luttant contre la discrimination raciale et pour l'égalité de traitement;
- b. commence à définir les éléments d'un programme européen de lutte contre la discrimination raciale et de promotion de l'égalité de traitement;
- c. propose différents modèles de coopération européenne.

Le chapitre I précise brièvement la définition et les concepts de discrimination raciale, de racisme et d'égalité de traitement utilisés dans ce rapport. Le chapitre II fait valoir la nécessité de mettre au point un programme d'action européen et non gouvernemental. Il définit les éléments d'un tel programme. Le chapitre III énumère les types d'organisations activement engagées dans la lutte contre la discrimination raciale et pour la promotion de l'égalité de traitement. Il présente des modèles de renforcement de la coopération et de la coordination européennes d'organisations non gouvernementales et autres. Chaque chapitre comporte des recommandations mais le chapitre IV présente quelques observations et recommandations finales. Le mandat du consultant figure en annexe.

L'auteur souhaite remercier la Commission européenne (DG V) pour avoir commandé ce rapport et avoir coopéré pendant sa rédaction. Ce document a été établi à l'intention de la Commission et les recommandations qu'il contient peuvent aider la Commission à décider des mesures à prendre pour créer un réseau ou une autre forme de coordination européenne. La Commission peut éventuellement décider de donner une plus large diffusion à ce rapport.

* Directeur du Groupe Politique migratoire (Migration Policy Group). Le document présenté ici est le rapport d'introduction aux travaux de la Conférence organisée à l'occasion de l'Année européenne contre le racisme le 16 novembre 1997, établi pour le compte de la Commission européenne.

Les conversations avec les personnes travaillant dans ce domaine ont été hautement appréciées. Leurs remarques critiques, stimulantes et constructives se reflètent dans ce rapport dont l'auteur assume seul l'entière responsabilité.

Définitions et concepts

Discrimination raciale et racisme

La Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiée par tous les États membres de l'Union européenne (à l'exception de l'Irlande qui a entamé le processus de ratification) définit la discrimination raciale comme suit : "toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique".

L'Unesco, dans sa Déclaration sur la race et les préjugés raciaux définit le racisme comme suit :

"Toute théorie faisant état de la supériorité ou de l'infériorité intrinsèque de groupes raciaux ou ethniques qui donnerait aux uns le droit de dominer ou d'éliminer les autres, inférieurs présumés, ou fondant des jugements de valeur sur une différence raciale, est sans fondement scientifique et contraire aux principes moraux et éthiques de l'humanité".

L'article 6 A du traité d'Amsterdam énumère comme motifs de discrimination le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion et les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle. Pour ce qui concerne le présent rapport, il importe de relever l'inclusion du sexe et de la religion et des convictions.

Quelles que soient les différences de définitions et de concepts de la discrimination raciale dans les divers États membres, les définitions de la Convention des Nations unies et

de la Déclaration de l'Unesco sont largement acceptées par tous les États membres et sur leurs territoires. De plus en plus, la religion et les convictions sont reconnues comme motifs de discrimination. Il est de plus en plus admis que les femmes migrantes et originaires de minorités ethniques sont doublement discriminées du fait de leur sexe et de leur appartenance ethnique. C'est la conjugaison des effets de la discrimination fondée sur des motifs de sexe et de race qui met ces femmes dans une position défavorable par rapport à leurs homologues (blanches) du pays et il y a donc lieu de traiter séparément la double discrimination. Dans le présent rapport, l'égalité de traitement s'entend comme l'absence de toute discrimination pour les motifs précisés.

La discrimination raciale et le racisme prennent différentes formes : d'expressions subtiles de supériorité de la part d'une personne/groupe par rapport à l'autre jusqu'à la violence raciale flagrante. Ils peuvent être le fait d'individus autant que d'institutions. Cela peut s'exercer directement et indirectement, ouvertement et de façon cachée.

La coopération au niveau de l'Union européenne devrait associer des organisations non gouvernementales et d'autres organisations luttant contre l'une ou l'autre forme de discrimination raciale et de racisme.

Valeurs fondamentales des sociétés démocratiques

Il a été démontré dans de nombreux rapports que, dans chaque État membre de l'Union européenne, des individus et des groupes d'individus souffrent de degrés divers de discrimination raciale et de racisme. Cette discrimination affecte les peuples Sinté, Rom et Sami, les gens du voyage, les juifs, les noirs, les minorités ethniques, des groupes d'immigrants établis de longue date et des immigrants arrivés plus récemment et les réfugiés.

Dans de nombreuses déclarations de gouvernements et d'Institutions européennes, il est indiqué à juste titre que la discrimination raciale constitue une violation des droits de l'homme et des principes fondamentaux des sociétés démocratiques. La démocratie elle-même est en

jeu lorsque des individus ou des groupes d'individus ne sont pas traités à égalité et sont discriminés sur la base de leur race, de leur couleur, de leur origine familiale ou de leur origine nationale ou ethnique, de leur religion et de leurs convictions.

En conséquence, la lutte contre la discrimination raciale et le racisme ne concerne pas uniquement ces victimes. Ceci imposerait un fardeau pesant et injuste et n'inciterait pas d'autres à défendre les valeurs démocratiques fondamentales. Il ne conviendrait pas non plus de minimiser la contribution des victimes. Elles fournissent des informations précieuses sur les circonstances et les modalités de la discrimination raciale et les moyens avec lesquels il est possible de lutter contre cette discrimination.

La coopération au niveau de l'Union européenne devrait associer des organisations de personnes affectées par la discrimination raciale et des organisations concernées par les droits de l'homme et les valeurs démocratiques.

Relations communautaires et cohésion sociale

La restructuration de l'économie, le chômage et la pauvreté déclenchent et attisent la concurrence entre les différents groupes au sein des sociétés européennes dans des domaines tels que le marché du travail, les services sociaux, l'éducation, etc. Cette évolution met à rude épreuve les relations entre les différents groupes défavorisés. Dans certaines régions et agglomérations urbaines, la société se divise en fonction de l'ethnie et de la race. Dans ce climat, il devient plus difficile de promouvoir l'acceptation de la diversité raciale, culturelle et religieuse de la société.

De nombreux documents de politique des États membres et de la Commission européenne évoquent le contexte socio-économique dans lequel le racisme et l'inégalité de traitement prospèrent. Des mesures sont prises pour renforcer la cohésion sociale et promouvoir l'égalité de traitement. Des organes non gouvernementaux agissent de toutes sortes de façons ou s'acharment à trouver des moyens de poursuivre le dialogue entre les diverses communautés et à améliorer les relations communautaires.

La coopération au niveau de l'Union européenne devrait être axée sur la lutte contre la discrimination et pour l'égalité de traitement sans perdre de vue toutefois le contexte sociétal au sens large et la nécessité de faire pression pour obtenir des mesures de promotion de la cohésion sociale et de bonnes relations communautaires.

Etablissement d'un ordre du jour européen

Le climat en Europe ne s'est pas amélioré (et s'est même détérioré dans certains cas) pour ce qui concerne les relations entre les ressortissants des États membres d'une part et les citoyens noirs, les minorités ethniques et nationales, les immigrants et les réfugiés d'autre part. Le premier groupe considère souvent les autres comme des concurrents sur le marché du travail, comme une menace pour les normes de la démocratie et les identités culturelles, et comme les sources d'une foule d'autres maux de la société. La montée des comportements et de la violence racistes, la popularité croissante des mouvements politiques d'extrême-droite, et la fréquente régression de la situation socio-économique des immigrants et des minorités ethniques ou noires par rapport aux nationaux (blancs), ont constitué quelques-unes des atteintes les plus flagrantes aux bonnes relations entre les communautés au cours des dernières années. En conséquence, les Institutions européennes, les États membres, les organisations non gouvernementales et un certain nombre d'autres acteurs sociaux (nationaux et internationaux) ont redoublé d'efforts pour lutter contre les attitudes racistes et xénophobes.

La persistance de la discrimination raciale et du racisme dans l'ensemble de l'Europe exige des efforts concertés pour lutter contre ce mal aux niveaux local, national et européen.

Établissement de la politique de l'Union européenne et au niveau national

La préparation de la politique de l'Union européenne est un processus compliqué de rela-

tions croisées entre les Institutions européennes et les gouvernements nationaux. Les mesures législatives et autres prises au niveau européen ont un caractère d'obligation ou de soutien pour les politiques nationales. De plus en plus, les politiques de l'Union affectent la vie des citoyens des Etats membres et leurs relations avec les citoyens et les résidents ayant une couleur de peau différente, venant d'un contexte ethnique ou national différent, avec une autre culture ou une autre religion. Citons comme exemple les politiques de l'Union dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, de la liberté de circulation et de l'égalité de traitement, de la lutte contre la discrimination, et, en matière de situation des ressortissants de pays tiers, d'immigration et d'asile.

Les organisations non gouvernementales et autres qui sont activement engagées dans la lutte contre la discrimination raciale et le racisme devraient ajouter une dimension à l'échelle de l'Union européenne à leurs travaux pour être efficaces aux niveaux local et national.

Différences et similitudes

Il existe des différences entre les Etats membres concernant la variété des expressions et l'intensité de la discrimination raciale de même que des différences dans les politiques gouvernementales et les stratégies non gouvernementales pour lutter contre cette discrimination. Il ne faut ni méconnaître ni exagérer ces différences. Dans un cas comme dans l'autre, de telles attitudes gêneraient l'établissement d'un ordre du jour européen. Brièvement, il est possible de résumer ces différences comme suit.

Dans certains Etats membres, la présence de communautés noires ou immigrantes a abouti à la discrimination raciale alors que dans d'autres l'antisémitisme et la discrimination de "minorités nationales", gens du voyage et Sinté et Rom constituent des phénomènes récurrents. Dans certains Etats membres, l'existence de la discrimination raciale est reconnue et combattue alors que dans d'autres, elle est niée, minimisée ou sous-estimée. En conséquence, les réactions des gouvernements et des organisations non gouvernementales face à la discrimi-

nation raciale varient d'un Etat membre à l'autre. Ceci peut également s'expliquer par des différences de philosophies et d'idéologies politiques prévalant dans les Etats membres. Dans certains Etats membres, on parle de minorités ethniques ou culturelles, tandis que d'autres évitent soigneusement ces expressions. Dans certains pays, des instruments politiques comme le suivi des ethnies et les actions positives sont utilisés tandis que dans d'autres, on compte sur l'Etat pour garantir l'égalité des droits de tous les citoyens. Il semble également exister un lien entre l'utilisation de l'expression "minorité" et la définition ou non d'une société comme étant multiculturelle. Dans certains Etats membres, le droit de la nationalité et le droit de la citoyenneté sont au premier rang des politiques visant à l'intégration des immigrants et des réfugiés. Dans d'autres, l'accent est plutôt mis sur l'intégration des immigrants dans les sociétés d'accueil. Enfin, certains pays ont adopté une législation pour lutter contre la discrimination et créé des instituts chargés de veiller à l'application de cette législation et d'apporter leur aide aux victimes de la discrimination (dans certains cas, ces tâches ont été déléguées à des organisations existantes). D'autres Etats membres ne possèdent aucune législation spécifique en matière de discrimination raciale ni de mécanismes de soutien aux victimes de cette discrimination.

Dans les réunions regroupant des ONG et des fonctionnaires des gouvernements, ces différences sont souvent abordées et longuement discutées. Cela débouche facilement sur des discussions stériles qui sont soit très générales (et idéologiques) ou se perdent dans les détails d'une situation spécifique nationale ou locale. Toutefois, une analyse comparative récente des politiques d'intégration, par exemple, montre une forte convergence des politiques et pratiques des Etats membres. En outre, des campagnes européennes réussies et des réseaux efficaces démontrent amplement qu'il existe une vaste gamme de possibilités d'échanges et d'actions transnationales.

// est nécessaire et possible de réduire le niveau des discussions générales ou détaillées pour arriver à un point où peut être élaboré un programme commun renforçant les activités nationales.

Coopération et coordination européennes

Beaucoup d'organisations admettent la nécessité de coopérer au niveau de l'Union européenne et de coordonner leurs activités dans les domaines suivants :

a) Échange d'informations

Il existe un besoin d'information et d'échanges entre organisations non gouvernementales et autres. Cette information devrait notamment porter sur les développements dans d'autres Etats membres, sur les pratiques en matière de lutte contre la discrimination raciale (y compris la violence raciale) et les développements de politique européenne.

Ces échanges existent déjà sous de nombreuses formes : aux niveaux européen, bilatéral ou multilatéral et par le biais de publications régulières et spécifiques, de communications via l'Internet et de visites de travail régulières. Il existe de fait une profusion d'informations, qui recourent souvent des domaines différents. *L'échange d'informations sur les développements dans les Etats membres et de pratiques peut être davantage ciblé et facilité par un réseau électronique et un opérateur de réseau. Ceci permettrait aux organisations de se contacter directement les unes les autres pour des demandes spécifiques d'informations et des questions pratiques.*

Le partage de l'information sur les développements au niveau européen, peut être amélioré et ciblé. Un manuel régulièrement mis à jour pourrait fournir des informations utiles sur les Initiatives européennes concernées et leurs activités (mesures législatives et autres, ressources budgétaires, programmes d'assistance, rapports du Parlement et de la Commission, arrêts de la Cour européenne de Justice, etc.). Il conviendrait d'établir et de maintenir une relation de travail avec l'Observatoire.

b) Ciblage des Institutions européennes

Comme les politiques de l'Union européenne affectent les politiques nationales, les organisations non gouvernementales et autres s'attachent à agir sur les politiques de l'Union. Les politiques de l'Union pourraient renforcer les politiques nationales tandis que les programmes d'assistance de l'Union pourraient soutenir les initiatives nationales, régionales et

locales. En conséquence, il est de l'intérêt des organisations non gouvernementales et autres que la lutte contre les discriminations soit maintenue et qu'elle figure davantage au premier plan de l'ordre du jour des Institutions européennes concernées.

Les organisations non gouvernementales et autres pourraient, coordonner de façon plus efficace leurs actions pour agir en faveur de l'adoption de mesures spécifiques de l'Union, législatives et autres, de clauses contre la discrimination et pour l'égalité des chances dans des mesures législatives existantes et autres, et un renforcement du budget de la lutte contre la discrimination et le racisme et des activités en faveur de l'égalité de traitement.

c) Législation anti-discrimination

L'adoption de mesures législatives contre la discrimination raciale a été évoquée comme une affaire hautement prioritaire par la Commission européenne, certains gouvernements et des nombreuses ONG. Une telle législation doit mettre hors la loi la discrimination raciale, en particulier sur le marché du travail, pour ce qui concerne les prestations de la sécurité sociale, de la santé et de l'aide sociale, de l'éducation, de la formation et de l'orientation professionnelle, du logement, dans la fourniture de biens, d'équipement et de services et la participation à la vie sociale, culturelle, religieuse et publique. La législation protège les victimes et leur offre des recours en justice ainsi qu'une indemnisation adéquate.

Certains Etats membres ont adopté une législation anti-discrimination cohérente et élaborée qui, avec des degrés variables de succès, est appliquée. D'autres Etats membres ne possèdent pas une telle législation, mais leur législation comporte des clauses contre la discrimination et/ou pour l'égalité de traitement.

L'échange d'informations sur la mise en oeuvre de la législation anti-discrimination pourrait permettre d'améliorer ou de renforcer son application. L'échange d'informations pourrait également renforcer le soutien en faveur de l'adoption d'une législation dans les Etats membres où elle n'existe pas.

Dès que les Institutions européennes seront dotées de pouvoirs d'action en matière de discrimination raciale, les ONG devraient faire pression pour que soit adoptée une directive européenne pour l'élimination de

la discrimination raciale et un soutien accru aux gouvernements nationaux à cet effet.

d) Codes de bonnes pratiques

Même s'il s'agit d'un élément essentiel, il existe manifestement des limites au rôle que la législation peut jouer dans la prévention de la discrimination raciale. Les États membres ont utilisé un certain nombre de mesures complémentaires conçues pour lutter contre les pratiques discriminatoires. Un exemple en est l'établissement de codes professionnels de conduite entre diverses autorités et des organisations privées qui servent essentiellement de mécanisme volontaire d'autorégulation. La Commission européenne a lancé un processus de consultation entre les partenaires sociaux concernant la possibilité d'adopter des codes de bonnes pratiques en matière d'emploi. Ceci a conduit à l'adoption en 1995 de la Déclaration commune sur la prévention de la discrimination raciale et de la xénophobie et la promotion de l'égalité de traitement au travail.

Les organisations non gouvernementales et autres devraient pousser à l'adoption et à la mise en oeuvre de codes de conduite dans tous les domaines de la vie sociale entre les autorités et les organisations privées et entre les partenaires sociaux.

e) Ressortissants des pays tiers

Il subsiste des différences considérables entre les droits dont jouissent les immigrants originaires d'autres États membres et les droits des ressortissants de pays n'appartenant pas à l'Union européenne des points de vue des droits en matière de liberté de circulation et des droits civils et politiques. Avec la poursuite de l'intégration de l'Union européenne et l'introduction de la citoyenneté européenne, il faut prendre des mesures pour éliminer les effets discriminatoires des politiques européennes sur la situation des ressortissants de pays tiers. Seule une action de l'Union (au titre du premier pilier) pourrait garantir que des mesures européennes seront appliquées par chaque État membre d'une manière identique. Jusqu'à présent, les propositions de la Commission européenne dans le sens de l'octroi progressif aux pays tiers de l'égalité de traitement n'ont pas réussi à recueillir le soutien des États membres. Les

ONG ont, sans succès, prôné l'adoption d'un amendement au traité de l'Union européenne pour que la citoyenneté européenne soit accordée aux ressortissants des pays tiers.

Une action concertée dans ce domaine devrait comporter une campagne en faveur de l'octroi de la citoyenneté européenne aux ressortissants des pays tiers, en renforçant le soutien aux propositions de la Commission européenne pour une amélioration progressive de leur situation juridique et en surveillant les arrêts de la Cour de Justice sur ce point.

f) Prévention et éducation

Un grand nombre d'organisations mènent des activités visant à la protection des droits de l'homme et à la prévention de la discrimination raciale et du racisme. Ces activités de prévention et d'éducation ont pour thèmes: apprendre à comprendre les origines des préjugés, de la discrimination et du racisme et fournir des techniques pour mettre en question et surmonter ces attitudes; promouvoir l'acceptation de la diversité culturelle, raciale et ethnique et apprendre à en tirer parti des points de vue social et économique; organiser des réunions entre des communautés différentes des points de vue culturel, religieux et racial.

Les organisations actives dans ce domaine utilisent toute une série de méthodes et elles visent un large public (activités entreprises par des journalistes, des personnalités de la télévision), des groupes spécifiques (jeunes, supporters de football, fonctionnaires, personnel de police, etc.) ou des secteurs d'organisations établies (organisations d'employeurs, syndicats, partis politiques, églises, etc.). Les expériences et les connaissances des victimes sont utilisées pour mettre au point des programmes destinés à prévenir la discrimination raciale et la violence raciale et à réagir devant ces actes. La lutte contre la double discrimination sur la base de la race et du sexe nécessite une attention particulière.

Des programmes de prévention et d'éducation utilisés dans une certaine situation ou un certain État membre peuvent être utilisés dans d'autres situations ou d'autres États membres. Les évaluations concernant la mise en oeuvre et les résultats de tels programmes doivent être systématiquement partagées pour renforcer leur efficacité.

Principales conclusions

La principale conclusion de ce chapitre est que les organisations non gouvernementales et autres reconnaissent la nécessité de coopérer au niveau européen et de coordonner certaines activités. En conséquence, il leur faut procéder à un échange régulier et structuré d'informations sur les développements et les pratiques en vigueur dans d'autres Etats membres et au niveau européen. Il leur faut également entreprendre une action concertée pour que les questions de lutte contre la discrimination et le racisme et de l'égalité de traitement figurent durablement à l'ordre du jour des Institutions européennes. Enfin, il leur faut développer un programme d'action qui ajoute une dimension européenne à leur travail au niveau national, régional et local.

Le chapitre suivant traitera des façons dont cela peut être organisé. Pour conclure le présent chapitre, il sera formulé quelques autres recommandations concernant la mise au point d'un programme de coopération et de coordination européennes.

La coopération et la coordination ne devraient pas être

une fin en soi mais se fonder sur un programme.

Pour renforcer la visibilité et resserrer le centre d'inté-

rêt, le programme ne devrait pas être rédigé en termes

généraux mais être spécifique: en fixant des buts bien

définis et en identifiant les destinataires, en engageant

les partenaires concernés et en décrivant les mesures à

prendre par qui, à quel moment et sur quelle période.

Pour plus d'efficacité et d'efficacités, le nombre de prio-

rités devrait être limité. Il m pourrait être augmenté

que lorsqu'il y aura un engagement suffisant de la part des organisations concernées et que des ressources

supplémentaires seront disponibles.

Pour élargir sa base, le programme devrait être en

mesure de recueillir le soutien de différents types d'organisations dans l'ensemble de l'Union. Il lui

faudra respecter l'analyse souvent variée et différente

qui incite les organisations à participer à des activités

européennes.

Pour être utile au plus grand nombre possible d'orga-

nisations dans l'ensemble de l'Union, le programme

devrait prévoir une coopération régionale et (tempo-

rairement) mettre l'accent sur certains points d'import-

ance particulière pour des organisations dans cer-

tains Etats membres.

Création d'une structure exploitable

Les organisations actives dans le domaine de la lutte contre la discrimination, le racisme et pour l'égalité de traitement entretiennent déjà de nombreux contacts réguliers et ponctuels, dans les Etats membres et entre ceux-ci. Ces contacts visent l'échange d'informations et d'expériences. Comme mentionné plus haut dans le présent rapport, les organisations non gouvernementales et les autres organisations admettent de plus en plus la nécessité d'améliorer la coopération à l'échelon européen. De nombreuses initiatives européennes ont été prises dans ce sens, et ce, sous diverses formes. De multiples efforts déployés en vue de structurer cette coopération et de créer une organisation ou un réseau européen plus durable se sont soldés par un échec. Un petit nombre seulement a abouti.

Acteurs non gouvernementaux

Les organisations engagées dans la lutte contre la discrimination et pour l'égalité de traitement sont nombreuses. Sans prétendre à une classification exhaustive, il est possible de distinguer les types d'organisations suivants.

Certaines organisations ont pour unique objectif de lutter contre la discrimination et le racisme et de promouvoir l'égalité de traitement. D'autres peuvent s'engager dans des activités dans ces domaines sur la base d'un mandat ou d'une vocation plus large.

Certaines organisations peuvent centrer leurs activités sur des minorités ethniques, culturelles, religieuses et raciales établies. Pour d'autres, ces activités sont liées aux migrants et aux réfugiés.

Il existe des organisations spécialisées de victimes (potentielles) de discrimination raciale, des organisations de solidarité et des organisations actives dans les droits de l'homme et la lutte contre la discrimination.

Certaines organisations sont indépendantes et réunissent des personnes ou des organisations dans l'optique de la lutte contre la discrimination et pour l'égalité des chances.

Certaines grandes organisations peuvent créer des organisations plus petites à travers lesquelles elles visent une action plus efficace dans les domaines concernés.

Le niveau d'action des organisations, à savoir local, régional, national ou européen, peut varier. Les organisations nationales, régionales et européennes disposent souvent d'antennes dans un ou plusieurs pays/régions.

Il est également possible de distinguer les organisations dont le but est de lancer et de soutenir des activités à la base, celles qui se concentrent sur le suivi des politiques et l'action sur les politiques et celles qui ont pour objet l'étude du racisme et la définition de méthodes pour le combattre.

Enfin, il existe des organisations non gouvernementales indépendantes et des organisations (semi-)officielles.

L'expérience montre que, lorsque toutes ces organisations travaillent ensemble, elles forment une puissante coalition, par exemple lors de campagnes spécifiques. Il est cependant difficile, voire impossible, de les réunir toutes au sein d'un réseau. On peut même avancer que cette dernière solution n'est ni utile ni nécessaire et qu'une forme de coopération structurée sur des thèmes précis est plus efficace et efficiente.

Les personnes consultées pour le présent rapport ont notamment mentionné les difficultés déjà éprouvées dans la création et l'exploitation de réseaux efficaces, à savoir:

- a. les différences d'idéologies et de stratégies des organisations;
- b. les différences importantes entre les organisations en termes de taille, de mandat, de compétences et de fiabilité;
- c. le fait que bon nombre d'organisations appartiennent déjà à un réseau ou à un organisme international;
- d. la crainte que, au sein d'un réseau international, les aspects internes et organisationnels ne prennent le pas sur la réalisation des objectifs déclarés;
- e. la possibilité de conflits sur les organisations habilitées ou non habilitées à être membres du réseau; ceci concerne des questions telles que la représentation et la fiabilité;
- f. la crainte que l'appartenance à un réseau puisse couper une organisation de ses

contacts avec les institutions européennes (également pour le financement de projets);

- g. les aspects techniques tels que la charge de multiples réunions internationales, les barrières culturelles et linguistiques, les consultations avec les services de Bruxelles, la perte de contact avec la base ou les membres adhérents, etc.

Les personnes consultées ont admis les avantages procurés par une coopération structurée et permanente:

- a. la coopération européenne sera l'expression visible de l'urgence et de la volonté d'accorder la plus haute priorité à la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale et à la promotion de l'égalité de traitement;
- b. cette coopération justifiera le maintien de la discrimination raciale et de l'égalité de traitement à l'ordre du jour des institutions européennes et des organisations non gouvernementales en place;
- c. elle multipliera également les possibilités d'influer sur le contenu des politiques européennes et l'affectation des budgets (augmentation du budget et affectation de crédits);
- d. vu l'interaction des différents niveaux administratifs au sein de l'Union européenne, la coopération européenne renforcera les initiatives nationales et locales;
- e. la coopération sur un seul thème autorise une analyse précise de la situation dans l'ensemble de l'Union européenne qui ne subira pas l'influence d'autres considérations et intérêts;
- f. si la coopération s'effectue sur un seul thème, ses conseils et son expérience seront recherchés par les institutions européennes, les organisations en place, la presse, etc.;
- g. la coopération européenne sera plus à même de faire contrepoids aux mouvements d'extrême-droite qui agissent à l'échelon international;
- h. l'effet de synergie de la coopération européenne se traduira par une quantité et une qualité accrues des activités entreprises par les organisations concernées.

Les difficultés prévues dans la création d'un réseau expliquent les réticences de nombreuses organisations à s'y engager. Bon nombre d'organisations expriment

cependant le souhait de participer à une coopération sous une forme structurée (ou de l'intensifier) en raison de ses avantages indéniables.

La structure de coopération européenne devrait fonctionner de façon efficace tout en reprenant les préoccupations d'une vaste gamme d'organisations. Bien que cette tâche soit difficile à réaliser, cela ne devrait pas empêcher les organisations concernées de chercher à créer cet équilibre.

Modèles de structure européenne

Il est possible de concilier les deux positions, mais cela dépend dans une large mesure de la forme de la coopération européenne et de son programme d'action. Dans un souci de clarté, deux modèles sont décrits succinctement.

Réseau européen

Un réseau européen sur le modèle des autres réseaux européens (par exemple le forum des migrants, le réseau de lutte contre la pauvreté, le lobby des femmes, le comité de liaison des ONG, etc.).

Membres

Les membres de ces réseaux sont notamment des organisations locales, nationales et internationales. Le forum des migrants regroupe exclusivement des associations de migrants provenant de pays tiers. Le réseau de lutte contre la pauvreté, le lobby des femmes, le comité de liaison des ONG réunissent un large éventail d'organisations qui s'étend des organisations établies aux organisations de base.

Prise de décision

Des assemblées régulières arrêtent le programme d'action dont un comité exécutif supervise la mise en oeuvre. Des mécanismes nationaux de coordination ou d'assistance sont créés pour faciliter la représentation et la communication.

Mise en oeuvre du programme

Les réseaux disposent d'un secrétariat responsable de la mise en oeuvre effective du programme d'action. Plusieurs méthodes sont

utilisées: partage de l'information, aide aux groupes de travail, recherche, représentation, etc. Au plan financier, les réseaux dépendent de la Commission européenne même si, dans certains cas, une cotisation modique est demandée et si des honoraires sont perçus pour des services particuliers.

Secrétariat

Une autre solution consiste à créer ce que nous appellerons un secrétariat.

Membres

Un secrétariat ne compte pas de membres officiels, mais a pour objectif d'être au service, à travers l'Union européenne, des organisations qui sont concernées d'une manière ou d'une autre par la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale et la promotion de l'égalité de traitement. L'adéquation du programme d'action du secrétariat et la qualité des services qu'il fournit détermineront le nombre et la diversité des utilisateurs.

Prise de décision

Une réunion à laquelle sera convié un grand nombre d'organisations de types différents sera organisée en vue d'arrêter un programme. Ce dernier sera axé sur un nombre restreint d'actions et fixera un calendrier pour la réalisation des objectifs de ces actions. La réunion sera convoquée à nouveau en fonction de ce calendrier. Un comité d'appui, équilibré au plan géographique et représentant différents pôles d'intérêt, est créé pour veiller à la poursuite des travaux.

Mise en oeuvre du programme

En principe, un secrétariat remplit deux tâches distinctes, mais liées. Premièrement, il doit faciliter la communication entre les utilisateurs et leur fournir des informations relatives aux activités européennes. Deuxièmement, la mise en oeuvre d'un programme européen suppose l'interaction entre les divers acteurs aux plans local, régional, national et européen. Un secrétariat devrait encourager les acteurs à mettre en oeuvre le programme à leur niveau respectif et rendre compte régulièrement à leur sujet. Il assure la large diffusion d'une synthèse

des rapports établis. Enfin, il aura une part de responsabilité dans la mise en oeuvre du programme au plan européen, en complément des activités conduites par les autres organisations. Il est possible d'affirmer ce qui suit à propos des possibilités qu'offrent ces deux options, à savoir un réseau ou un secrétariat, pour surmonter les difficultés mentionnées plus haut¹.

a. Différences idéologiques et stratégiques

Un réseau ne peut être créé que par des investissements continus consentis en temps utile pour surmonter ces différences idéologiques et stratégiques, différences qui se traduisent par un accord sur des procédures probablement rigides et un mandat probablement limité.

Un secrétariat devra prendre ces différences en considération uniquement au début lors de l'adoption du programme ou après quelques années lors de son réexamen.

b. Partenariat global

L'incorporation de grandes organisations reconnues accroîtra le risque d'immobilisation du réseau tandis que l'incorporation d'organisations de base augmentera la probabilité de distanciation du réseau par rapport aux principales organisations et aux institutions européennes.

Des services d'information peuvent être utiles à beaucoup de types d'organisations différents. Le soutien de ces différents types d'organisations pour des programmes spécifiques peut s'obtenir plus facilement que leur adhésion à un réseau.

c. Réseaux et organisations complémentaires

La création d'un réseau ou d'un secrétariat peut être considérée comme un complément aux réseaux ou aux organisations (composées de membres adhérents) existants en Europe. En fonction de son mandat, un tel réseau peut remplir diverses fonctions.

d. Relations intérieures et extérieures

Un réseau fortement structuré devra nécessairement consacrer beaucoup d'attention aux questions d'organisation interne. Il est mal-

aisé de prévoir si un réseau comptant de nombreux membres sera ou non en mesure d'adopter des positions claires (sur les politiques européennes par exemple) ou de s'engager dans des activités concrètes.

Un secrétariat n'a pas de membres, mais il doit veiller à ce que ses services soient utilisés par un maximum d'organisations. Il entame ses activités sur la base d'un programme spécifique adopté par les organisations.

e. Représentation et fiabilité

Il est fort probable que des conflits indésirables surviendront sur des questions d'adhésion et, par la suite, sur des questions de représentation et de fiabilité. Ces conflits peuvent être évités dans le cadre d'un secrétariat puisque ce dernier travaille sur la base d'un engagement par rapport à un programme d'action.

f. Conservation des liens propres avec les institutions européennes

Il est probable que les institutions européennes se tourneront dans un premier temps vers un réseau pour l'orientation et l'information et souhaiteront l'utiliser comme canal d'information. De même, il est probable que les institutions européennes renverront occasionnellement, mais pas automatiquement, des organisations au réseau, ce qui n'est pas obligatoirement défavorable pour les organisations concernées. En fait, il pourrait en aller de même avec un secrétariat.

En ce qui concerne le budget, un des objectifs du réseau et du secrétariat serait l'augmentation du budget pour les types d'action que ses membres ou usagers conduisent.

g. Entraves techniques

Un réseau entraîne davantage de réunions et de déplacements internationaux qu'un secrétariat, ce qui a des conséquences budgétaires considérables, notamment les frais de traduction et d'interprétation. Alors que les réunions internationales favorisent la compréhension mutuelle du contexte spécifique dans lequel évoluent les organisations, l'accroissement du nombre de ces réunions peut également exacerber les différences d'analyse et de stratégie.

(1) Il doit être tout à fait clair que cette réflexion ne peut ou ne doit en aucun cas être comprise comme un jugement porté sur les réseaux existants.

Les problèmes de communication sont un fardeau tout autant pour un secrétariat de réseau implanté à Bruxelles que pour un secrétariat.

Un réseau sera plus vulnérable qu'un secrétariat en ce qui concerne les consultations avec les services de Bruxelles. Cela s'explique par le fait qu'un réseau représentera un grand nombre d'organisations ou sera considéré comme tel, ce qui en fera un "interlocuteur" intéressant.

La perte de contact éventuelle d'un réseau ou d'un secrétariat avec sa base, ses membres ou ses usagers dépend dans une large mesure des efforts déployés pour l'éviter.

La comparaison des deux modèles au plan de leur capacité à surmonter les difficultés décrites penche en faveur d'un secrétariat. La comparaison des deux modèles quant à la maximalisation des avantages d'une coopération structurée donne les résultats ci-après.

a. Visibilité

Le réseau comme le secrétariat seront l'expression visible de l'urgence et de la volonté d'accorder la plus haute priorité à la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale et à la promotion de l'égalité de traitement.

b. Maintenir les thèmes concernés à l'ordre du jour

Un réseau composé d'un grand nombre de membres peut généralement parvenir à maintenir les thèmes concernés à l'ordre du jour européen étant donné qu'il peut s'exprimer au nom de nombreux membres appartenant à des catégories différentes. Un secrétariat sera à même de maintenir certains thèmes à l'ordre du jour.

c. Influencer les politiques communautaires

Le fait qu'un réseau représente ses membres lui confère un poids politique. Le fait qu'un secrétariat mobilise des organisations sur la base de propositions d'actions qu'elles ont adoptées lui confère une crédibilité politique.

d. Intensifier les initiatives nationales et locales

Un réseau et un secrétariat seront tout deux en mesure de renforcer ces initiatives.

e. Analyse précise

Un réseau doit garder présent à l'esprit qu'il compte parmi ses membres certaines organisations dont les opinions sur les thèmes concernés sont contradictoires, ce qui pourrait l'empêcher d'adopter une position claire.

Un secrétariat devrait uniquement prendre position sur le nombre restreint de points du programme convenu.

f. Savoir-faire reconnu

Le savoir-faire et les avis d'un réseau comme d'un secrétariat seront mis à contribution. Le secrétariat doit toutefois se limiter au nombre restreint de points du programme convenu.

g. Contrepoids aux mouvements d'extrême-droite

Le réseau comme le secrétariat seront en mesure de faire contrepoids aux mouvements d'extrême-droite.

h. Synergie

Un secrétariat de réseau et un secrétariat sont en mesure de maximaliser leurs prestations en fonction des capacités de gestion de leurs responsables.

La comparaison des deux modèles quant à la maximalisation des avantages d'une coopération structurée donne des résultats apparemment moins concluants.

Puisqu'un réseau et un secrétariat peuvent remplir le même type de fonctions, le choix de l'un ou l'autre modèle devra s'effectuer en fonction des facteurs organisationnels.

Principales conclusions

La principale conclusion de ce chapitre est que beaucoup d'organisations sont convaincues de la nécessité d'une coopération européenne, mais s'opposent sur son organisation optimale. Bien que bon nombre d'organisations soient surchargées et confrontées à des problèmes d'ordre financier, on constate une volonté d'investir des ressources humaines et d'autres moyens dans la coopération européenne. Cet investissement doit se traduire par une valeur

ajoutée démontrable au travail effectué à l'échelon national et local. Des aspects organisationnels imposés par la forme de coopération retenue ne doivent toutefois pas venir grossir le surcoût qu'entraîne la coopération européenne. *La coopération européenne doit être orientée sur les programmes et les produits et coordonnée avec efficacité et professionnalisme.*

Une agence spécialisée peut concevoir et préconiser des programmes spécifiques de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité de traitement. Ce faisant, elle peut encourager les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux à une participation (plus) active dans ces domaines. Dans le même temps, il convient de rechercher une coopération avec des organisations dont le mandat est plus large, par exemple avec les organisations de femmes (et leurs réseaux européens) sur la question de la double discrimination, avec les organisations patronales et syndicales (et leurs réseaux européens) sur la législation de lutte contre la discrimination et les mesures d'autodiscipline, avec les églises (et leurs réseaux européens) sur la discrimination religieuse, avec les institutions publiques (et les structures intergouvernementales) sur les politiques et les pratiques, etc.

Les alliances stratégiques avec les acteurs gouvernementaux et les organisations (reconnues) ont une importance cruciale. Elles élargissent la base des activités et peuvent en améliorer la qualité. Elles empêchent également la marginalisation de la lutte contre la discrimination et de la promotion de l'égalité de traitement.

Enfin, chacun sait que certaines organisations ont tendance à continuer d'exister par le seul fait qu'elles existent. Ce risque semble plus grand lorsque les ressources d'une organisation dépendent d'un financement extérieur (c'est-à-dire la Commission) et non des contributions de ses bénéficiaires (c'est-à-dire les ONG et autres organisations, les églises et les oeuvres de bienfaisance). Cette situation pourrait avoir un impact négatif sur l'engagement des bénéficiaires et transformer l'organisation en une administration non gouvernementale improductive.

// conviendrait d'envisager de garantir les ressources financières seulement pour une période limitée (et de les prolonger uniquement sur la base d'une évaluation

du fonctionnement de la structure, par exemple à l'aide du "cadre logique" de la Commission, et dans le cadre de négociations avec le Parlement européen), d'autoriser l'organisation à collecter des fonds complémentaires auprès de tiers et de demander aux bénéficiaires de verser une cotisation et de payer des honoraires pour certains services.

Quelques observations finales

Il importe au plus haut point que la Commission s'engage dans une action destinée à tirer parti de l'élan créé par l'Année européenne contre le racisme et encourage les ONG et autres organisations à intensifier leur coopération à l'échelle de l'Union européenne. Les organisations concernées doivent prendre cet engagement très au sérieux.

En ce qui concerne la coopération européenne, les intérêts de la Commission et des acteurs non gouvernementaux peuvent être différents, voire contradictoires. Ces différences peuvent trouver leur origine dans des rôles et des responsabilités différents et s'inscrivent dans la dynamique des relations entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. La Commission peut, pour des raisons qui lui appartiennent, opter pour un réseau et les ONG pour un secrétariat. Dans ce cas, il est nécessaire de concilier les deux positions, pour la simple raison qu'il existe une nécessité et un besoin reconnus d'améliorer la coopération des acteurs non gouvernementaux à l'échelon européen. En ce qui concerne le programme d'action, l'accord sera général.

Trois observations et recommandations finales conclurent le présent rapport.

Il est peut-être prématuré de décider de la forme que prendra la coopération européenne. Quelle que soit la solution retenue (ou le compromis), il est primordial qu'un nombre significatif d'ONG et d'autres organisations s'engage dans ce projet. Cela n'est possible qu'après les avoir informées du projet et après avoir sollicité leur avis.

A cet effet, il conviendrait d'organiser une réunion de consultation et de convier un nombre significatif d'organisations.

Un engagement débute par une "déclara-

tion d'intention" et est ensuite étoffé. En principe il s'agit de mettre en place une coopération en coopérant sur les thèmes du programme. Un certain temps sera nécessaire pour déterminer comment cette coopération peut être structurée de façon optimale.

Par conséquent, la Commission européenne devrait continuer à encourager les organisations non gouver-

nementales à coopérer à l'échelle de l'Union européenne et leur accorder suffisamment de temps pour structurer cette coopération.

Aucune des parties en présence ne peut se payer le luxe d'un échec.

L'engagement, le professionnalisme et une gestion de qualité sont les clés du succès de la coopération entre les ONG et autres organisations.

Annexe : mandat

Réseau européen des organisations luttant pour la promotion de l'égalité de traitement et contre la discrimination raciale

Le consultant est chargé d'étudier la nécessité et les possibilités de créer un Réseau européen des organisations luttant pour la promotion de l'égalité de traitement et contre la discrimination raciale.

7. Cette mission implique:

- 1. Des entretiens avec une série d'organisations et de personnalités de premier plan dans les Etats membres concernant le besoin d'échanges réguliers d'expérience et la nécessité d'un partage des informations au niveau européen et d'un dialogue structuré avec les Institutions européennes.*
- 2. Des entretiens avec des représentants des secrétariats de ce type d'organisations dont le siège est à Bruxelles, comme le Forum des migrants, le Lobby des femmes, le Réseau de lutte contre la pauvreté, le Comité de liaison des ONG, concernant la façon dont ces secrétariats sont structurés du point de vue de l'organisation.*
- 3. L'étude des documents pertinents concernant les méthodes européennes pour aborder la lutte contre le racisme et définir des initiatives de coopération au niveau européen sur des questions de la lutte contre la discrimination raciale.*
- 4. La rédaction d'un rapport sur les résultats et de recommandations concernant les aspects de programme et d'organisation de la mise en place d'un Réseau européen des organisations.*
- 5. Les travaux préparatoires d'une réunion d'experts (les aspects techniques étant pris en charge par la Commission européenne) et la sélection de 15 à 20 participants originaires des Etats membres et appartenant à des organisations ayant leur siège à Bruxelles.*
- 6. Sur la base de cette réunion, la formulation de recommandations concernant les mesures à prendre pour la création d'un Réseau.*

A leur congrès de 1999, ces organisations internationales attendent 2000 participants et davantage *

1999 - Janvier Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, congrès international	Montreal (Canada)	12 000
The Hague International Model UN	Den Haag (Pays-Bas)	3 500
1999 - Mars 33rd International Tourism Exchange	Berlin (Allemagne)	10 000
European Association of Radiology 19th International symposium on Intensive Care and Emergency Medicine	Wien (Autriche)	12 000
Congrès dentaire scandinave	Bruxelles (Belgique)	3 000
European Association of Hospital Pharmacists	Kobenhavn (Danemark)	7 000
European Society of Clinical Microbiology and Infectious Diseases	Madrid (Espagne)	2 000
International Union of Local Authorities	Berlin (Allemagne)	6 000
European Union of Geosciences	Barcelona (Espagne)	2 000
1999 - Avril European Association of Urology	Strasbourg (France)	3 000
Inter-Ski Congress	Stockholm (Suède)	4 000-5 000
International Social Security Association	Beitoscolen (Norvège)	4 000
International Society of Orthopaedic Surgery and Traumatology	Sao Paulo (Brésil)	3 000-4 000
European Geophysical Society	Sydney (Australie)	3 500
Asian Pacific Dental Federation	Den Haag (Pays-Bas)	3 000
World Orchid Conference	Singapour	5 000
World Aquaculture Society	Vancouver (Canada)	2 500
International Geotextile Society /Industrial Fabric Association International	Sydney (Australie)	3 000
1999 - Mai World Congress on in-vitro Fertilization and Alternate Assisted Reproduction	Boston (USA)	2 000
	Sydney (Australie)	2 500
World Federalist Movement/International Association of Lawyers against Nuclear Arms/...	Den Haag (Pays-Bas)	5 000-10 000
International Confederation of Midwives	Manila (Philippines)	3 000
World Confederation for Physical Therapy	Yokohama (Japon)	3 000
International Association of Plant Breeders for the Protection of Plant Varieties	Melbourne (Australie)	2 000
World Congress of Homecare and Hospice	Brisbane (Australie)	3 000
International Conference on Communications	Vancouver (Canada)	2 000
International Federation of the Seed Trade	Melbourne (Australie)	2 000
Tax Free World Association	Hong-Kong	3 500
1999 - Juin European Renal Association/European Dialysis and Transplant Association	Madrid (Espagne)	3 500 - 4 000
International Federation of Clinical Chemistry	Firenze (Italie)	5 000
European League against Rheumatism	Glasgow (UK)	3 500

* Ces données sont extraites de *International Congress Calendar*, 38th édition, vol. 3, une publication trimestrielle de l'UAI. On y trouvera tous renseignements sur ces événements.

Transnational Associations, 4/1998, 214-216.

European Federation of National Associations of Orthopaedics and Traumatology	Bruxelles (Belgique)	4 500
European Association of Geoscientists and Engineers	Helsinki (Finlande)	3 000
European Haematology Association	Barcelona (Espagne)	4 000
Biennial European Meeting on Hypertension	Milano (Italie)	4 500
Rotary International	Singapour	30 000
International Council for Open and Distance Education	Wien (Autriche)	3 000
Internacional Union of Architects	Beijing (Chine)	6 000
World Symposium on Cardiac Pacing and Electro-physiology	Berlin (Allemagne)	6 000
European Society of Human Reproduction and Embryology	Tours (France)	2 500
European Ophthalmological Society	Stockholm (Suède)	4 000
International Confederation for Plastic, Reconstructive and Aesthetic Surgery	San Francisco (USA)	3 000
Asian Conference in Medical Laboratory Technology	Seoul (Rép. de Corée)	3 100
Asia Pacific Police Technology, Law Enforcement, Security and Emergency Services Conference	Sydney (Australie)	2 000
1999 - Juillet European Academy of Allergology and Clinical Immunology	Bruxelles (Belgique)	8 000
International Society of Chemotherapy	Birmingham (UK)	10 000
World Council for Psychotherapy	Wien (Autriche)	4 000 - 5 000
European Federation of Biotechnology	Bruxelles (Belgique)	2 000
International Association for Radiation Research	Dublin (Irlande)	2 000
World Federation of the Deaf	Brisbane (Australie)	5 000
General Conference of Seventh-Day Adventists	Lisboa (Portugal)	5 000
Communions des oeuvres et églises dans la francophonie sur les cinq continents	Ouagadougou (Burkina Faso)	3 000
International Suzuki Association	Matsumoto (Japon)	2 000
Universal Esperanto Association	Berlin (Allemagne)	3 500
Congregation for the Clergy	Jérusalem (Israël)	2 000 - 3 000
International Conference of Korean Scientists and Engineering at Home and Overseas	Séoul (Rép. de Corée)	4 300
1999 - Août International Association of Applied Linguistics	Tokyo (Japont)	2 000
International Botanical Congress/International Union of Biological Sciences/...	St Louis (USA)	3 500
International Union of Crystallography	Glasgow (UK)	2 000
World Psychiatric Association	Hamburg (Allemagne)	10 000
International Union of Microbiological Societies	Sydney (Australie)	2 000 - 3 000
International Society for Rock Mechanics	Paris (France)	2 000
European Society of Cardiology	Barcelona (Espagne)	17 000
Asian Pacific Confederation of Chemical Engineering	Séoul (Rép. de Corée)	2 000
Inter- American Accounting Association	San Juan (Porto Rico)	1 500 - 2 000
1999 - Septembre World Science Fiction Society	Melbourne (Australie)	2 000

European Helicobacter Pylori Study Group	Helsinki (Finlande)	2 000
European Society of Parenteral and Enteral Nutrition	Stockholm (Suède)	2 500
European Federation of Medical Chemistry	Camerino (Italie)	2 000
World Federation for Mental Health	Santiago (Chili)	2 000
International Pharmaceutical Federation	Barcelona (Espagne)	2 500
International Society of Vascular Surgeons	Melbourne (Australie)	2 000
International Federation of Associations of Anatomists	Roma (Italie)	5 000
International Coffee and Tea Conference	Barcelona (Espagne)	3 000
European Association of Neurosurgical Societies	Kobenhavn (Danemark)	2 000
European College of Neuropsychopharmacology	London (UK)	4 000
World Veterinary Association	Lyon (France)	10 000
International Christian Embassy Jerusalem	Jerusalem (Israël)	5 000
International Bar Association	Barcelona (Espagne)	3 000
International Council of Graphic Design Associations	Sydney (Australie)	3 000
International Council of Graphic Design Associations/ International Council of Societies of Industrial Design/...	Sydney (Australie)	8 000 - 10 000
European Association for the Study of Diabetes	Bruxelles (Belgique)	5 000
European Academy of Dermatology and Venerology	Amsterdam (Pays-Bas)	2 500
1999 - Octobre		
European Network for the Treatment of AIDS	Lisboa (Portugal)	3 000
European Society of Intensive Care Medicine	Berlin (Allemagne)	2 000
European Association of Nuclear Medicine	Barcelona (Espagne)	4 000
International Telecommunication Union	Genève (Suisse)	5 000
International Menopause Society	Yokohama (Japon)	2 000
International Association of Chiefs of Police	Charlotte (USA)	8 000
1999 - Novembre		
Aglow International	Orlando (USA)	8 000 - 10 000
European Council of International Schools	Montreux (Suisse)	2 000
Junior Chamber International	Cannes (France)	8 000
American Society of Travel Agents	Strasbourg (France)	6 000
1999 - Décembre		
Council of European Union	Helsinki (Finlande)	3 000
International Conference on Incentive Travel and Corporate Meetings in and for Asia	Hong-Kong	2 100

The ILO needs more muscle

In late March, the governing body of the International Labor Organization elected Chilean Juan Somavia as the next director-general. The election of Mr. Somavia - the first person from a developing country to head the ILO - presents an opportunity to remake the organization into a more effective international agency. A revitalized ILO can improve the global economy by helping countries make better use of their human resources.

Mr. Somavia, a lawyer by training, has served as Chile's representative to the United Nations since 1990 and held numerous leadership positions in U.N. economic and social committees. Although Mr. Somavia has not had extensive involvement with the ILO, he has a year to prepare himself before taking office in March 1999.

Over the past decade, many groups have criticized the ILO as "toothless" for not enforcing its labor conventions with trade sanctions. Others say it is removed from the economic problems of developing countries. Virtually everyone agrees there is little public awareness of the organization and its mission.

The ILO, established in 1919, is the only surviving institution of the original League of Nations. Now a specialized U.N. agency, it seeks to raise working conditions through standard-setting, technical assistance and a complaint procedure. Delegates from national worker and employer organizations directly participate in ILO decision making.

In response to criticism, the ILO is expanding efforts to protect workers. A new initiative would survey progress in every country toward achieving fundamental labor rights regardless of whether a country ratified applicable ILO conventions.

Next month, the ILO will consider a convention to combat extreme practices of child labor when the Global March Against Child Labor - with marchers from five continents - converges on the ILO's annual conference in Geneva.

These initiatives are constructive, but deeper reforms are needed. Here are four proposals:

First, employers need to be given a greater stake in the ILO's program. Employer delegates have tended to view their role as "damage control". This follows because the ILO is not interested in situations where national labor standards are too "high".

For example, laws that make it costly to restructure a firm's work force may hinder investment in a country, and thereby hurt that country's workers. Yet this common constraint receives no ILO attention. Sometimes this situation is addressed by the International Monetary Fund. But if the ILO attended to these employment problems, the IMF would not have to propose corrective action, so late.

Second, the ILO should emulate successful, global environmental strategies that provide financial assistance to countries that implement key treaties.

Thanks to funding from several industrial countries, the ILO now has significant resources to sponsor experiments that help eradicate child labor. But these new projects must be managed effectively with funding allocated to governments that are making a sincere effort to honour basic worker rights.

Third, the ILO needs to increase involvement by civil society. This critique is ironic because the ILO is the only international organization to give full membership rights to non-governmental

organizations.

But the private organizations taking part in the ILO reflect only a narrow band of the civil society spectrum. For example, chambers of commerce, sustainable development councils, consumer groups and human rights coalitions are given little opportunity to participate in the ILO.

Fourth, the ILO should devote more attention to helping shape international economic policy. Expanded trade and investment clearly benefits workers, yet these issues are rarely discussed in the ILO. It has been more than 30 years since the ILO recommended that industrial countries increase their imports from developing countries "thus promoting mutual trade and increased employment in the production of exports." Just as war is too important to be left to the generals, free trade is too important to be left to the trade ministers who oversee the World Trade Organization.

A better functioning ILO is a good thing in itself. But it would also help the WTO by relieving political pressure on it to write a rule regarding the violation of fundamental labor rights in the manufacture of products placed in international commerce. Thus, those who want to keep the worker rights debate out of the WTO should not overlook this opportunity.

It will not be easy to reform the 80-year-old ILO. Yet if Mr. Somavia can catalyze needed change, he can enhance the ILO's role in global governance.

*By Steve Chamowitz,
Steve Chamowitz directs the
Global Environment & Trade Study
at Yale University.
The Journal of Commerce,
Washington D.C.,
Thursday April 9, 1998.*

WHO, what and why

Like many middle-aged organisations (and people), a lot of the WHO's problems stem from the fact that it has not changed with the times. The WHO of old was supremely good at fighting infectious diseases. It still is. Though its greatest success, the extinction of smallpox, happened more than two decades ago, the organisation now believes it is on course to eliminate polio-possibly by the year after next. It hopes to follow that up with three further eradications, including leprosy, in the first two decades of the next century.

Dr Brundtland's most public initiative so far has been to capitalise on this experience by renewing the WHO's campaign against malaria-or, rather, to attempt to capture the leadership of an anti-malaria campaign that the G7 group of industrial nations is expected to launch at a meeting in Britain later this month. But even the WHO's own figures suggest that infectious disease is becoming yesterday's problem. Apart from AIDS and the resurgence of tuberculosis that has accompanied it, tomorrow's principal causes of ill health in poor countries are expected to become progressively more similar to those now found in the rich world.

This means that chronic, non-communicable (and often non-treatable) diseases will predominate. To fight these, the WHO will have to change its focus quite markedly, from managing immunisation programmes and combating mosquitoes, to helping countries run national health-insurance systems, tackle urban environmental-health problems and deal with rising rates of cancer, cardiovascular disease and mental illness.

The WHO is behind the times in another way as well. Parts

of the organisation seem to be stuck in a 1940s public-sector time warp. They regard government action as automatically good, profit as automatically evil, and intellectual property as theft. That sometimes makes collaboration with the private sector, particularly drug companies, a fraught affair. But the age of medicine as a pure public service is over. Even in the poorer parts of the world, people will increasingly have to pay their own way. (In fact, a far higher proportion of health spending already comes directly out of patients' pockets in poor countries than in rich ones.) And the drug companies, their discoveries safely protected by patents, are the principal source of innovation in modern medicine.

Reforming these attitudes would not be easy in the best of circumstances, but the WHO's structure will make it harder. Hiroshi Nakajima, Dr Brundtland's predecessor, allowed the organisation to degenerate-frequently, it is alleged, as a result of cronyism. (The number of executive directors, the director general's immediate deputies, increased from five to 12.) Dr Nakajima also allowed the WHO's six regional offices to get out of control. These offices, two of which pre-date the WHO's formation and were absorbed into it in 1948, guard their autonomy jealously. Their waywardness has always been a trial for directors general, but recently things seem to have got worse. Some of the regional offices are now bypassing the WHO offices in individual countries altogether, and dealing directly with health ministries there, so that the WHO's representatives on the ground frequently do not know what is happening.

If any bypassing is to take place, it should probably be of the

regional offices themselves. Geneva, in other words, should be communicating directly with its country offices. Reining back the regions will be difficult (a formal change in their relationship with HQ would require an alteration to the WHO's constitution), but a recent report by the WHO's six principal paymasters supports the idea, and tightening of financial controls on the regions may, in practice, do the trick.

The autonomy of the regions, however, is symptomatic of a wider problem. Without central control, related tasks are carried out by bodies that may not talk to each other, and new tasks are taken on almost on a whim. Jonathan Quick, the director of the WHO's Essential Drugs Programme (a worthy attempt to work out a minimum list of the drugs that should be available in every country in the world), describes the organisation as being like a Christmas tree on whose branches new projects are hung at random, frequently without regard to what is there already.

Lack of central control is also a charitable explanation for the WHO's notoriously untransparent decision-making processes. Important policy documents often remain private. For example, the guidelines on links with commercial interests, which were drawn up in the 1980s, have never been formally published.

Policy resolutions, too, have a tendency to appear from nowhere, as happened at the executive board meeting that anointed Dr Brundtland. The meeting passed something called the "Revised Drug Strategy", even though this had not initially appeared on its agenda. This "Strategy" is no minor idea. It urges member countries "to ensure that public health rather than

commercial interests have primacy in pharmaceutical and health policies" when they implement the latest international agreement on intellectual property. That looks like a threat to drug-company patents.

Dr Brundland's first task,

therefore, is to try to rationalise the WHO'S structure. Though she refuses to discuss the details before she takes the reins, the Thatcher of the Left (as she was known to Norwegian political commentators) plans to flatten the organisation, clarify who does what and make

the place more open to scrutiny. Reorganisation, however, is useful only if it is a precursor to action. That means asking some hard questions about the WHO'S role in the new century.

(*The Economist*, May 1998)

The North-South Institute: *Outline of on-going research on civil society and the aid industry*

Increasingly, Southern, East European and Northern researchers are writing about the role of expanding civil societies. For some Northern donors (both official and non-governmental), the 'discovery' of civil society has promised a new solution to the enduring problems of development, and many have devoted official development assistance dollars to a broad range of civil society projects. Yet questions remain whether this kind of assistance is different from existing interventions, whether the process of civil society growth is understood by donors attempting to intervene, and whether the commitment to strengthening civil society is hence a genuine change of approach.

The North-South Institute is therefore coordinating a two-year project to explore the role of Northern governmental, multilateral, and non-governmental agencies and foundations in supporting Southern and East European civil societies. Assisted by a cross-disciplinary and international advisory team, researchers will publish policy recommendations to improve the effectiveness - and appropriateness - of foreign intervention in the civil societies of other countries. The objectives of the research are therefore to :

- Generate New Knowledge and Analysis
- Influence the Policy and Practice of Northern Development Organizations
- Expand North-South-East Research Networks and Partnerships

In order to meet these goals, the research program consists of several components :

Overview : What is, and Why Talk about, Civil Society?

The research will produce for debate a state-of-the-art overview of current thinking and practices underpinning foreign support to civil society, linking Northern, Southern, and Eastern perspectives. (An initial discussion paper on these themes was presented at a workshop at the Institute of Development Studies, Sussex, June 1996. The paper is titled *Civil Society : The Development Solution?* and is available on the project website).

Case Studies : Peru, Hungary, Kenya and Sri Lanka.

Four case studies have been designed by regional analysts to explore the implications of Northern support to civil society in each country, reasons for change and

current trends, and the extent of foreign intervention designed to support its activities. The emphasis will be on the process of sustaining civil societies; not simply an accounting of organizational growth or numbers.

Active Communications Strategy

A edited volume will be published in the summer of 1998. The research will be the focus of an active communications strategy to encourage further debate, both during research and after publication, and will include policy meetings, articles, workshops, and electronic communication.

The Research Team, from each of the case study countries, is made up of noted activists and academics :

Dr. Pepi Patron and Dr. Nicolás Lynch have been central in FORO Nacional/Internacional's *Agenda Peril* project, a world-recognized country-wide debate on the Peruvian state of governance. Also involved with issues of government accountability, youth mobilization, and political parties, Patron and Lynch have individually and jointly published on civil society, politics, and social space in Peru.

Dr. Paikiasothy Saravanamuttu is part of the Centre for Policy Alternatives in Colombo, working on international relations, conflict resolution, protection of minorities, federalism and South Asian security. Saravanamuttu is also a member of the Sri Lankan Ministry of Foreign Affairs' Study Group, a foreign affairs columnist, and a member of the Commission for Justice and Peace of the National Christian Council.

Katalin Ertsey, NGO activist and researcher, has been

involved in civil society organizing in Hungary and in other parts of Europe, working with groups focused on gypsy rights, youth, culture and NGO training and advocacy. A journalist by training, she has been part of noted research teams on civil society at The Center for European Studies, the Hungarian statistics department, the Rockefeller Brothers Fund, and Johns Hopkins University.

Wachira Maina, from the Institute of Economic Affairs, Nairobi, is a lawyer and political scientist. Maina has written about

NGO capacity, human rights, constitutional reform, and is currently working on research on the effectiveness of donor support to Kenyan civil society organisations.

The international advisory team includes noted writers, commentators, and activists Dr. Alan Fowler (Ethiopia), Ian Smillie (Canada), Kamal Malhotra (Thailand), and Dr. Ferenc Miszlivetz (Hungary). Further inquiries about the research can be made to the project coordinator, Alison Van Rooy, at [The North-South Institute](mailto:avanrooy@nsi-ins.ca) or at avanrooy@nsi-ins.ca.

The Hague Appeal for Peace 1999

The Citizens' Peace Conference in The Hague, 11-16 May 1999

The Hague Appeal for Peace 1999 is an end-of-century campaign dedicated to the delegitimization of war. Just as civilization has largely left behind slavery, colonialism, and apartheid, The Hague Appeal for Peace 1999 seeks to re-focus our minds on the vision of a world in which violent conflict is publicly acknowledged as illegitimate, illegal, and fundamentally unjust.

The Hague Appeal for Peace 1999 has 3 stages. The first of these is a 2-year preparatory process, which already involves over 500 organizations around the globe. The second is an end-of-century conference to be held from May 11-16 1999 in The Hague, capital of The Netherlands. The third stage is a follow-up campaign on the Agenda for the 21st Century on Peace and International Justice that will emerge from The Hague Process.

Why?

After a decade of world conferences on children, environ-

ment, human rights, social development, population, advancement of women, and habitat, we believe the last major conference of the century should be on peace and international justice.

We have chosen to hold the conference in May 1999 because this date marks the 100th anniversary of the First Hague International Peace Conference. This conference, organized by the Czar of Russia and the Queen of the Netherlands, was the first time that a conference was held not to conclude or settle a war, but to focus on building a lasting world peace. The growth of institutions and values that protect civilians, regulate conflict, and ensure human security can be traced to last century's efforts in The Hague.

Goals and Program

The goals and framework of the The Hague Appeal for Peace 1999 draw from those set at the First International Peace Conference of 1889, updated to address contemporary conditions. These

themes are:

- to strengthen international human rights and humanitarian law and institutions;
- to advance the peaceful settlement of disputes including conflict prevention and peace building;
- to link and develop substantive issues in disarmament, including nuclear abolition, and
- to create a culture of peace and alleviate the root causes of war.

Using the expertise of our Organizing Committee, the Appeal is forming strong cross-sectoral working groups on key focus areas, such as women and armed conflict; peace education; environment and conflict; and the media. We are also placing a particular emphasis on youth, and are involving young people in all aspects of the campaign.

Organizing Committee

The goals and content of The Hague Appeal for Peace are developed and implemented by the Appeal's Organizing Committee.

At present the Organizing Committee includes :

Abolition 2000, African Law Students and Young Lawyers' Association, Afronet, Amnesty International*, Arab Lawyers' Union, Campaign for Nuclear Disarmament, Centre for Peacemaking & Community Development, Civic Peace, Conversion for the Environment Foundation, Coordination Centre for Arab Peace Organizations, Earth Action International, Economists Allied for Arms Reduction, European Action Council for Peace in the Balkans, European Centre for Conflict Prevention, European Law Students Association, Federation of American Scientists, Fourth Freedom Forum, Friends of the Earth, Gandhi Institute for Non-Violence, Helsinki Citizens Assembly, International Alert, International Association of Lawyers Against Nuclear Arms, International Commission of Jurists*, International Committee of the Red Cross*, International Fellowship of Reconciliation, International Network of Engineers and Scientists for Global Responsibility, International Peace Bureau, International Physicians for the Prevention of Nuclear War, NGO Committee for Disarmament, Pacific Campaign for Disarmament and Security, Pacific Concerns, Resource Center, Pax Christi International, Peace Boat, Servas International, Third World Network, Transnational Institute, United Nations of Youth, Unrepresented Nations and Peoples' Organization, Women's Environment and Development Organization, Women for Peace, Women's International League for Peace and Freedom, World Conference on Religion and Peace, World Feder-

alist Movement, and World order Models Project.

Efforts are focused on increasing participation by organizations from Africa, Latin America and Asia.

It is clearly understood that most participating groups have focused mandates towards which they will be working in the overall Hague process. Participating groups will not be asked to endorse a common platform or the proposals of other groups except via sign-ons and other voluntary, consensus processes.

Honorary Committee

The Appeal's Honorary Committee currently includes - amongst others - Jodi Williams, Desmond Tutu, His Holiness the Dalai Lama, Oscar Arias Sánchez, Maj-Britt Theorin, José Ramos Horta, Mairead Maguire Corrigan, Alfredo Pérez Esquivel, Joseph Rotblat, and Christa Wolf.

Governmental Initiatives

We are also monitoring and supporting the governments' plans to commemorate the Centennial, organized by 25 nations led by the Russian Federation and the Netherlands, as well as plans for 1999 of the Movement of the Non-Aligned Countries and the International Committee of the Red Cross. In December 1997, the United Nations General Assembly adopted a resolution supporting the 1999 Centennial plans. This resolution refers to The Hague Appeal for Peace and suggests that the sequence of conferences in 1999 could be considered as a Third International Peace Conference.

The past 99 years have seen more death from war, famine and other

preventable causes than any other timespan in history. After a decade of major UN conferences that have addressed such vital issues as gender, social development, and the environment. The Hague Appeal is working to ensure that the last great conference of this century is devoted to just, sustainable, and equitable peace. To building a culture of peace. And to alleviate the root causes of war.

Other Activities

Many organizations and individuals will not be able to attend the citizens' conference in The Hague. Organizations across the world are invited to participate in The Hague Appeal by developing appropriate events, workshops, lectures, and other initiatives relating to the themes of the Appeal. Some organizations are holding meetings at which they will draft resolutions and proposals for submission at the citizens' conference. Others will hold local events to raise awareness about the need for a new culture of peace for the next century.

Join Us

There are many ways to help build a meaningful peace in the twenty-first century. Please complete and return the response form below if

- You or your organization have innovative ideas about how to delegitimize war and promote non-violence.
- You or members of your organization might want to attend the citizens' conference in May, 1999.
- You or your organizations would like to be on The Hague Appeal mailing list and receive newsletters, periodic updates, and a registration packet.

*Participating Observers

Entre ONG arabes et européennes *options stratégiques en matière de coopération*

Du 4 au 6 mai, des représentants des ONGD arabes et européennes, des réseaux d'ONGD et de la Commission européenne se sont réunis à Amman pour assister au deuxième séminaire consacré aux options stratégiques en matière de coopération entre les ONG arabes et européennes. Ce séminaire fait partie d'un programme pilote destiné à soutenir le renforcement des capacités et le travail en réseau dans cinq pays arabes (Égypte, Jordanie, Liban, Palestine et Syrie). La Fondation Friedrich Naumann et l'"International Management and Training Institute" de Beyrouth assurent conjointement la mise en œuvre de ce programme pilote qui est cofinancé par la ligne budgétaire de la coopération décentralisée de l'Union européenne. Cette initiative inter-régionale, qui inclut une formation, des séminaires et un fond de cofinancement pour promouvoir la coopération à la base, a été baptisée "Bunian", un mot arabe qui signifie "structure".

Le séminaire a abordé un large éventail de questions liées aux ONG et des problèmes com-

muns. Des positions divergentes ont été adoptées, mais de grands points de convergence ont également été mis en exergue sur les thèmes suivants :

- les défis pour les sociétés civiles; « le travail en réseau et les réseaux;
- le code moral des ONG;
- La visibilité des ONG de part et d'autre de la Méditerranée;
- le concept de la coopération décentralisée;
- le trilogue : Maghreb-Mashreq-Europe;
- le partenariat entre les ONG arabes et européennes.

Une conclusion des discussions consistait à reconnaître la valeur de la poursuite d'un processus de consultation relatif à la création d'un véritable partenariat entre les ONG arabes et européennes. Bunian devrait jouer un rôle clé en ce sens où l'initiative offre une plate-forme qui permettra d'organiser les activités suivantes :

- Lancer une discussion entre les ONG, laquelle devrait déboucher sur une charte de partenariat entre les ONG arabes et européennes sur la base de

valeurs communes.

- Fonder ces préparatifs sur l'acquis en matière de bonnes pratiques de coopération existante.
- Améliorer l'image des ONG européennes dans le monde arabe et celle des ONG arabes en Europe, avec l'aide des médias dans le cadre de campagnes contre les préjugés existants.

Le Comité de liaison des ONGD et l'unité de la coopération décentralisée de la Commission européenne ont participé à la réunion, ainsi que des ONG arabes d'Égypte, de Jordanie, du Liban et de Palestine; des ONG européennes de France, du Royaume Uni, d'Allemagne et d'Espagne; et un représentant d'un réseau d'ONG dans le Maghreb.

Pour de plus amples informations sur l'initiative "Bunian", contactez la Friedrich-Naumann Foundation, Amman, Fax 962 6 5510690. ffj@gcs.com.jo, ou le International Management and Training Institute, Beyrouth, tél. et fax: 9619 800 695/6.

(Liaison, juillet 1998)

L'Europe gèle ses aides aux ONG

Une foule de militants, de représentants d'associations et des syndicats européens s'est retrouvée, mardi, devant le Conseil des ministres de l'Union européenne à Bruxelles. Une assistance sage et résolue dont les banderoles et les tee-shirts revendicatifs apportent un peu de couleurs au rond-point Schuman.

Entre les organisations non gouvernementales et les institu-

tions communautaires c'est le désamour. Une décision de la Cour de justice, le 12 mai, a mis le feu aux poudres. Saisis d'une plainte du Royaume-Uni, les juges de Luxembourg ont tranché une question budgétaire donc la conséquence est de resserrer les cordons de la bourse des associations.

Passe-passe juridique

Jusqu'ici, en effet, les pro-

jets des associations trouvaient souvent un financement original. Ou plutôt, une pratique développée par les institutions depuis 1970, en contradiction avec la lettre des traités : alors que, normalement une dépense trouve sa base légale dans une décision du Conseil (l'ouverture d'un programme communautaire défini), la Commission avait pris l'habitude, surtout dans le domaine social,

d'exécuter des lignes financières votées par le Parlement, mais hors de toute décision du Conseil.

La Cour de justice interdit désormais cette pratique, jugée trop peu orthodoxe, sauf pour des "projets non significatifs". Et les juges omettent de définir cette notion.

La Commission a donc décidé de départager le bon grain de l'ivraie et entreprend de faire le ménage parmi les lignes budgétaires litigieuses. Et, pendant cette vaste vérification, suspend tout nouvel engagement budgétaire.

Conséquence immédiate : un véritable coup de frein dans des domaines aussi variés que le sport en Europe ou l'information du public en matière agricole. Sur-tout, c'est un coup rude porté à la pépinière de micro-projets d'aide sociale pilotés par les ONG.

Conséquence principale : les projets resteront dans les cartons. Si les engagements budgé-

taires déjà réalisés ne sont pas remis en cause, les relations entre la Commission et les ONG sont bloquées pour plusieurs mois, laissant entrevoir de graves problèmes financiers pour certaines associations. Ainsi en est-il pour Handicap International. Trois projets en Colombie, en Côte d'Ivoire et en Chine devaient bénéficier de l'aide accordée au titre du cofinancement des ONG. La Commission avait donné son accord... verbal. Et comme la contribution financière communautaire prend forme d'un remboursement ultérieur, Handicap International a déjà avancé les fonds, avant la signature officielle. Depuis le changement de cap de l'exécutif européen, PONG ne peut plus financer la phase opérationnelle. Les projets restent en friche. Et les caisses sont vides.

Gelés jusque quand?

Cherchant à rassurer, la

Commission assure que ce gel n'est que transitoire, qu'il sera levé dès la fin de l'étude annoncée pour août prochain. Mais chacun reste sceptique sur les délais. *"Il faut parfois un an aux institutions pour trouver une base légale. Je ne vois pas comment en quelques semaines, elles y arriveraient celle fois"*, commente-t-on à Handicap.

Plus encore que la forme, le fond de la décision choque le tissu associatif. *"A l'heure où l'on parle de subsidiarité et de citoyenneté, on tue l'Europe sociale en l'asphyxiant financièrement"*, explique Jean Lapeyre, le secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats. Aussi associations et syndicats sont-ils bien décidés à ne pas baisser la garde.

E.L.

(*La Libre Belgique*, 24 juin 1993)

New... Créations... Plans... New... Creations... Plans... New...

La fin des accords de Bretton Wood qui régissaient les marchés des changes, la déréglementation et le décloisonnement des marchés financiers qui se sont poursuivis au Japon dans les années 83-84 et en Europe dans les années 90, et l'essor des technologies de l'immatériel (la révolution informelle) ont permis l'émergence d'un marché unique de l'argent au niveau planétaire. Mais comme le montrent les crises boursières à répétition, ce système financier international ne réussit plus à réguler l'allocation internationale du capital entre les différents pays et les différents secteurs d'activité.

Dans son éditorial «Désarmer les marchés» publié dans le numéro de décembre du

Monde diplomatique, Ignacio Ramonet, directeur de la rédaction et président du directoire, portait le débat relatif au rôle mondialisé des marchés financiers sur la place publique. Parmi les mécanismes dissuasifs proposés, il retenait celui de la taxe Tobin, du nom du prix Nobel américain d'économie qui la proposa dès 1972. Il s'agirait d'instituer, au niveau mondial, une taxe de faible taux sur toutes les transactions de change qui découragerait, au moins en partie, les spéculateurs et procurerait dans le même temps des ressources pour la solidarité mondiale. A titre d'exemple, un taux de 0,1% rapporterait 166 milliards de dollars par an.

Insistant sur cet enjeu pour

nos démocraties, Ignacio Ramonet proposait la création d'une ONG internationale et suggérait son acronyme: ATTAC (Action pour une Taxe Tobin Au service des Citoyens) qui rassemblerait les citoyens autour des syndicats et des associations à finalité culturelle, sociale ou écologique. Celle-ci aura pour objectif principal: d'opposer à la mondialisation sauvage, une mondialisation de la solidarité dans une perspective de citoyenneté mondiale; de ne pas se borner à dénoncer mais de proposer des alternatives; de décloisonner les différents milieux afin de mettre en réseau toutes les initiatives similaires à travers le monde; en particulier de constituer une banque internationale de données rassem-

blant les textes existants, bref de faire d'ATTAC un carrefour d'échanges et un relais d'information qui puisse être prêt très rapidement à rassembler largement et à argumenter soûdement une alternative de régulation financière. Ainsi émergerait une dynamique propre à contrer la pensée unique des sommets de Davos.

(Contact: Isabelle Bourboulon: Tél.: 01 42 17 20 00. Fax: 01 42 17 21 00; OH Philippe Rivière: e-mail: PhR@Attac.org; on encore consulter le site Internet d'Attac (<http://Attac.org>) qui comporte de nombreux liens).

Following the 1966 signing of peace accords that ended 36 years of civil war in Guatemala, George Soros began looking for a way to help the country develop into a more open society. To do

Publications

International Instruments of the United Nations. A Compilation of: Agreements, Charters, Conventions, Declarations, Principles, Proclamations, Protocols, Treaties Adopted by the General Assembly of the United Nations, 1945-1995. Compiled and edited by: Irving Samoff
Founder:
Friends of the United Nations

Important decisions of the General Assembly are standards to which nations of the world have agreed. They are principles and strategies that help guide behaviour and have become part of the legal framework of individual nations.

this, Soros created the Fundación Soros-Guatemala, which was recently registered as a Guatemalan nongovernmental organization (NGO).

While the foundation is in the earliest stages of development, it has already provided support to the country's highest-profile reconciliation project. Ten vehicles were loaned to the Clarification Commission to allow investigators to travel into the highlands to collect data on human rights abuses.

The Clarification Commission, established under the auspices of the United Nations by the Peace Commission of the Government of Guatemala and the General Command of the Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca, will determine the nature of crimes committed during the war.

Before further decisions can

This unique compilation contains a wealth of information on international instruments including declarations, conventions, charters, proclamations, standards, principles and treaties covering subjects such as human rights, space, disarmament, political and social science, economics and global development issues. It brings together for the first time the actual texts of instruments and will be an ideal reference for students and policy makers alike.

Inside NGOs: Tensions between NGO Headquarters and Field Offices - Healthy or UnHealthy?, by Naoki Suzuki, Intermediate Technology (IT) Publications (E-mail:

be made about how to effectively contribute to this society in transition, however, the Fundación Soros-Guatemala is seeking to establish itself as a local organization that can respond to the needs of the country's diverse population.

Beyond the contribution to the Clarification Commission, the priorities of the foundation will be decided by the national board, which is in the process of being constituted, according to Aryeh Neier, president of the New York-based Open Society Institute (OSI).

Board members selected so far were chosen in the interest of reflecting as many different sectors and ethnic groups as possible. They include a Jesuit sociologist, a Mayan economist, ex-government officials, and a local businessman.

itpubs@itpubs.org.uk WWW: <http://www.oneworld.org/itdg/publications.html>.

This publication is especially timely because of the shift of development support by aid funding agencies to NGOs. It is not written by an academic or «outsider», but by an insider, based on his view of how an NGO really operates and the tensions between NGO headquarters and field offices. Generally the headquarters focuses on organisation and the funders whose needs must be met. The field offices tend to focus on programmes and target people who are served by project activities.

Transnational Associations
Associations transnationales

50th year
50^e année

Some items in recent issues : <i>Parmi les thèmes traités récemment :</i>	Issue number : <i>Numéros :</i>
Transnational actors in the international system <i>Les acteurs transnationaux dans le système international</i>	6/1994, 6/1995 3/1997, 2/1998
The recognition of the legal personality of INGOs <i>La reconnaissance de la personnalité juridique des OING</i>	3/1986, 3/1990, 5/1990, 3/1995.
Cooperation between INGOs and IGOs <i>La coopération entre les OING et les OIG</i>	2/1996, 5/1996, 6/1996, 1/1997.
Social movements, trade unions and cooperatives <i>Mouvements sociaux, syndicats et coopératives</i>	1/1996, 5/1996, 6/1996, 3/1997.
Social and economic development <i>Développement économique et social</i>	5/1994, 4/1995, 1/1996, 4/1996.
Environmental problems <i>Les problèmes écologiques</i>	4/1989, 1/1990, 4/1995, 2/1996.
Humanitarian aid and humanitarian law <i>L'aide et le droit humanitaires</i>	2/1992, 4/1992, 2/1994, 2/1996.
Language, communication, education and gender <i>Langage, communication, éducation et égalité des sexes</i>	1/1996, 4/1996, 3/1997, 2/1998.
Civil Society and the State <i>La société civile et l'Etat</i>	1/1996, 6/1996, 3/1997, 4/1998.
Internationalism in Science <i>Science et transnationalité</i>	6/1997.
Latin American and North-American Associations <i>Les associations latino-américaines et nord-américaines</i>	6/1989, 3/1990, 1/1993, 4/1996.
African Associations <i>Associations africaines</i>	3/1994, 4/1995, 1/1996, 2/1996.
European Associations after Maastricht <i>Les associations européennes après Maastricht</i>	2/1997, 1/1998, 2/1998, 4/1998.
Arab Associations <i>Associations arabes</i>	1/1998.
Asian Associations <i>Associations asiatiques</i>	2/1997.

Some authors / ont publié dans nos colonnes :
 Sami A. Aldeeb, Chadwick Alger, Benjamin R. Barber, Chérif Bassioui, Mohammed Bedjaoui, Jan Berting, Maurice Bertrand, Elise Boukling, Boutros Boutros-Ghali, Cynthia Cockburn, Jacques Delors, Adama Dieng, Johan Gairung, Susan George, André Gorz, Group of Lisbon, Robin Guchrie, Robert Harris, Jürgen Höffner, Alexandre Kiss Alain Labrousse, Ronnie D. Lipschutz, Marc Luyckx, Elikia M'Bokolo, Morrón Mitchnik, Edgar Morin Basarab Nicolescu, Ignacio Ramonet, François Rigaux, Nigel Rodley, Wolfgang Sachs, Pierre de Senarcens, Jan Aart Schölte, Vaudana Shiva, Rodolfo Stavenhagen, Rajesh Tandon, Charles Taylor, Peter Waterman.

Transnational Associations

Associations transnationales

Editor
Pédacteur en chef
Paul GHILS

Editorial Board
Comité de rédaction
Jacques RAEYMAECKERS
Geneviève DE VILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK

Published by/*Publié par*

Associations (UAI)
(founded 1910)
Issn-0020-6059

rue Washington 40,
1050 Bruxelles (Belgium)
Tel: (02) 640 18 08 -
6404109
Fax:(322)646 05 25
E mail: uia@uia.be
WWW: http://www.uia.org

Editeur responsable
Jacques Raeymaeckers
me Washington 40
1050 Bruxelles (Belgique)
Tél. 02/640 18 08-
6404109
Télécopie: (322) 646 05 25

Subscription rate
BF 1.780, or equivalent per
year (6 issues) + postage
BF 270.

Abonnement: FB 1.780 ou
équivalent, par an (6
numéros) + Frais de port
BF 270.

Method of payment
*Mode de paiement à
utiliser*

Bruxelles: Compte chèque
postal n° 000-0034699-70 ou
Compte n° 210-0508283-55
à la Générale de Banque, 253,
avenue Louise, 1050
Bruxelles.

London: Account n°
04552334, National
Westminster Bank Ltd,
21 Lombard Street.

n° 472.043.30 Q a l'Union

Paris: par virement compte
n° 545150-04200 au Crédit
du Nord, 6-8 boulevard
Haussmann, Paris 75009.

Copyright© 1996 by
Union of International
Associations. All rights
reserved. No part of this
work may be reproduced or
copied in any form or by
any means - graphic,
electronic, or mechanical,
including photocopying,
recording, taping or

systems - without written
permission of the Secretary
General, Union of
International Associations.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS

EXECUTIVE COUNCIL
CONSEIL

President:
Marcel Merle (France)
Professeur émérite
Université de Paris I

Vice-Présidents:
Anne Marie BOUTIN (France)

à la Cour des Comptes
Raymonde MARTINEAU
(Canada)
Chargée des relations avec
les ONG, Office
des Nations Unies
Turkia OULD DADDAH
(Mauritanie)
Directeur général de l'Institut
administratives

Treasurer General
Trésorier général
Paul E. HIERNAUX
(Belgique)
Président honoraire de
l'Association des chambres

européennes
(EURO-CHAMBRES)

Secretary-General
Secrétaire général
Jacques
RAEYMAECKERS
(Belgique)
Ambassadeur honoraire.

Members / *Membres*
Nina BELYAEVA (Russia)
Président
Interlegal Research Center
Mario BETTATI (France)
Professeur à l'Université
de Paris 2
Paul GARÓN (Suisse)
Expert financier
Christian DE LAET
(Canada)
Président, Development,
Alternatives, Montréal.

André DE SCHUTTER
(Belgique)
Président de la Fédération des

établies en Belgique (FAB)
Philip EVERTS
(Netherlands)
Professor, Instituut voor

Frits HONDILUS
(Netherlands)
Chief Trustee
Europfil.
George KIBEDI (Canada)
President, Educational
Society
Georges MALEMPRE
(Belgique)
Directeur du

UNESCO.
Andrew E. RICE (USA)
Consultant; Former Deputy,
Society for International
Development
Cyril RITCHE (Ireland)
President, Federation of
Semi-Official and Private
International Institutions
Established in Geneva (FUG).
Egon SLOPIANKA
(Allemagne)
Ancien secrétaire général de
l'Alliance européenne des
UCJG-YMCAS(EAY).
Gianni TIBALDI (Italie)
Professeur, Università di
Padova, SIO-Palazzo Reale.
August VANISTENDAEL
(Belgique)
Ministre d'Etat

UAI
REPRESENTATIVES
*REPRÉSENTATIONS
PERMANENTES DE
L'UAI*
Organisation des Nations
Unies:
New York: Andrew RICE
Genève: Cyril RITCHE
Paris: Maryonne
STEPHAN

